



LES NEWS DU BÉLIER



BULLETIN MUNICIPAL
février 2019



La Clusaz

Haute Savoie - France



TRIBUNE LIBRE

La parole reste ouverte aux lecteurs. Cette tribune libre étant pour vous, vous pouvez nous adresser vos éditos pour publications dans le prochain bulletin.



LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

2019 s'annonce comme une année importante pour La Clusaz au regard des enjeux du moment. Mais il conviendra de retenir que 2018 aura également été une grosse année sous l'angle des changements.

Tout d'abord, **une année de transition sous l'angle climatique**. Après un enneigement exceptionnel a succédé une sécheresse inédite. Nous avons ainsi pu constater que le climat évolue et que nous devons nous adapter pour continuer de développer durablement notre territoire.

Ensuite, **une année de transition du côté touristique**. Nous avons lancé le recrutement de deux cadres importants de la station : le Directeur de l'Office du Tourisme et le Directeur des Remontées Mécaniques. Nous vous présentons dans cette édition nos nouvelles recrues et les grandes lignes de leur feuille de route. Une nouvelle page se tourne.

Également, **une année de transition pour la jeunesse locale**. En effet, nous avons lancé les travaux de construction du nouveau Pôle Enfance pour dynamiser l'offre de service à la petite enfance, nous avons augmenté les participations scolaires à l'école et aux familles, et enfin nous avons soutenu le Club des Sports pour la réalisation de ses nouveaux locaux.

Enfin, 2018 aura été une **année du souvenir**. Nous avons participé au centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et avons honoré la mémoire de chacun des 52 enfants de La Clusaz qui ont donné leur vie au cours du premier conflit mondial.

Mais vous constaterez à la lecture de ce bulletin que l'année 2019 s'annonce sous les mêmes présages. Nous avons en effet décidé de **continuer à investir en faveur du territoire et de ses habitants**, en ayant à l'esprit des préoccupations de solidarité, de soutenabilité et de performance.

Ainsi, afin de **conforter l'employabilité du territoire**, la Commune va lancer cette année la construction du nouveau bâtiment des logements saisonniers. Celui-ci permettra de créer 20 nouveaux appartements qui devraient être proposés aux employeurs en contrat de réservation à l'année. Vous trouverez dans cette édition de plus amples informations.

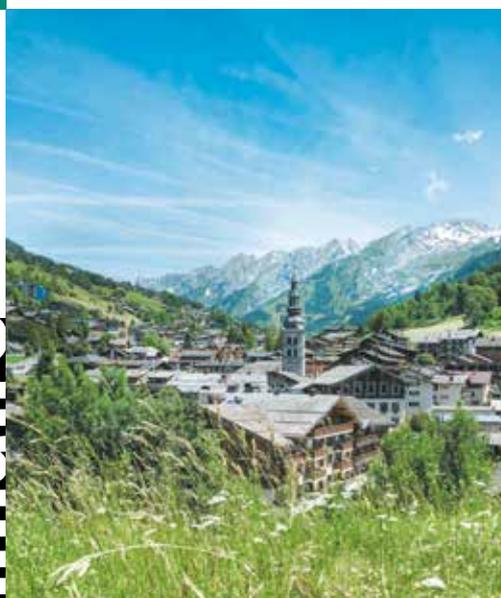
Ensuite, 2019 marquera le démarrage du chantier de **transformation de l'espace aquatique**. Nous avons été pionniers en inaugurant cet équipement en 1967, nous devons désormais retrouver notre esprit d'innovation. La première phase consistera au changement du mode de production de chaleur pour diminuer notre empreinte carbone et maîtriser nos dépenses énergétiques. Elle sera suivie les années suivantes du reprofilage du grand bassin, de la couverture d'une partie des espaces extérieurs, et de l'agrandissement des espaces sportifs et de détente.

Nous aurons également l'occasion de vous présenter cette année les projets issus de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale qui est conduite par la Communauté de Communes. Développement touristique de référence, mobilité, valorisation de l'identité du territoire et préservation des ressources locales sont les objectifs défendus par les élus des Aravis et des vallées de Thônes. **Réaffirmer nos valeurs et nous appuyer sur nos atouts nous permettront de valoriser notre identité** quand viendra l'heure de repenser l'organisation administrative du bassin annécien.

Les projets ne manquent pas et l'année risque d'être trop courte pour les mener tous à leur terme. Nous vous tiendrons bien sûr informés de leur avancement dans nos supports. D'ici là, je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau bulletin d'informations.

Le Maire, André VITTOZ

sommaire



	Tourisme	2 - 4
	Dossier	5 - 7
	Budget	8 - 9
	Au fil des âges	10 - 11
	Agriculture · Pistes	12 - 13
	Au fil des travaux	14 - 16
	Urbanisme	17 - 19
	Environnement	20
	Sports	21 - 24
	Au fil des événements	25 - 26
	Rétrospective	27 - 28
	Les services de la commune	29 - 31
	Histoire	32 - 33
	Associations	34 - 41
	Infos pratiques	42 - 45
	Etat civil	46 - 47



TOURISME

Office de tourisme et Remontées mécaniques : un virage pour la station de La Clusaz en 2019.

Les postes de Directeur des Remontées Mécaniques et Directeur de l'Office du Tourisme vont changer de titulaires en 2019. Après le changement du Directeur Général des Services de la Mairie en 2017, c'est un virage que va prendre La Clusaz cette année.

Après le départ d'Alexis Bongard fin 2018, et celui de Pierre Lestas pour une retraite bien méritée en 2019, la station va recruter deux nouveaux directeurs. Le jury, présidé par André Vittoz, Maire de la Clusaz, s'est fait assister par un cabinet de recrutement pour évaluer près de 150 postulants. Au bout d'une procédure de plusieurs mois, et après de nombreux entretiens,

le choix s'est porté sur **Jean-Philippe Monfort** pour le poste de Directeur de l'Office de Tourisme, et **Jean-Christophe Hoff** pour le poste de Directeur des Remontées Mécaniques. Leur prise de fonction respective va intervenir durant le printemps 2019. Nous avons décidé de vous les présenter dans cette édition.

Jean-Philippe Monfort



Âgé de 40 ans, né à Barcelonnette dans les Alpes de Haute Provence, Jean-Philippe Monfort a passé plus de 12 ans dans le management des sports et du tourisme de montagne.

En 2012, il devient Responsable du développement France et international de l'association française qui fédère les acteurs de l'aménagement et du développement touristique en montagne : le Cluster Montagne. A ce titre, Jean-Philippe Monfort

représente et promeut le savoir-faire français, pour un tourisme durable et de qualité.

Fort d'une solide expérience dans le domaine du développement des destinations touristiques de montagne et de ses grandes connaissances des marchés internationaux, Jean-Philippe Monfort prendra la direction de l'Office de Tourisme de La Clusaz à partir du 18 mars.

Pour Jean-Philippe Monfort, *"Il est indispensable d'élaborer une stratégie innovante, fédérer les acteurs et les professionnels autour d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de la destination. Travailler avec le territoire et pour le territoire !"*

Jean-Christophe Hoff



Jean-Christophe Hoff a dirigé pendant une quinzaine d'années les domaines skiables de Montgenèvre et de l'Alpe d'Huez, qu'il a développés en termes d'activités et d'infrastructures. Il a également mis son expérience de chef d'entreprises au profit de dirigeants de nombreux secteurs d'activités afin

d'accélérer la réussite et la performance de leur société.

Après une période très inspirante dans le conseil, il voulait revenir dans l'action et rejoindre une station de référence dans les Alpes, ainsi qu'une équipe de véritables professionnels dans l'exploitation de remontées mécaniques. La Clusaz s'est imposée tout naturellement dans ce choix.

Demain, avec les équipes de la SATELC et aux côtés de l'ensemble des acteurs de La Clusaz, Jean-Christophe Hoff *"souhaite s'engager pour un développement exemplaire de ce territoire."*

Dès leur prise de fonctions respective, Jean-Philippe Monfort et Jean-Christophe Hoff auront de nombreux challenges à relever :

- relever les défis inédits qui se présentent à La Clusaz comme aux autres destinations touristiques de montagne : le changement climatique, le vieillissement de la clientèle et la réorganisation territoriale.
- mettre en œuvre la feuille de route au sein d'une nouvelle gouvernance.

Nous leur souhaitons la bienvenue à La Clusaz et leur adressons nos vœux de réussite dans leurs missions. Une réunion d'information sera organisée après leur entrée en fonction pour faire connaissance avec Jean-Philippe Monfort et Jean-Christophe Hoff. Nous aurons aussi l'occasion de rendre hommage à Pierre Lestas à l'occasion de son départ à la retraite prévue pour le mois de septembre prochain.



TOURISME

Retour sur la saison estivale 2018 : un été riche d'enseignement

Dans un contexte de changements climatique et sociologique, La Clusaz en été offre un univers attractif en phase avec les valeurs en développement dans la société et les attentes des clients. Paysages et architecture préservés, qualité et fraîcheur de l'air, ressourcement et bien-être, et activités variées constituent autant d'atouts sur lesquels la station peut capitaliser. L'attractivité de notre montagne l'été se transforme peu à peu en fréquentation.

Une progression des hébergements...

L'analyse de l'été fournie par notre partenaire Com2C étudie la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2018. Elle évalue un nombre de 396 467 nuitées, soit une augmentation globale par rapport à N-1 de 4,3%, dont 33% du chiffre est réalisé au mois de juillet (+6%) et 49% sur le mois d'août (+28,8%). La semaine 29 se démarque avec 4 722 nuitées, due en partie au passage de l'Etape du Tour et du Tour de France sur notre territoire.

L'étude fait un focus sur les séjours générés par les hébergements professionnels. Ces derniers progressent de 2,7% par rapport à 2017, avec des résultats divergents par type de lits. La grande majorité (hôtels, résidences hôtelières, camping, village-vacances...) est ainsi en augmentation, excepté les agences immobilières qui subissent une légère baisse de 3% environ.

Au milieu de toutes ces données, il faut aussi retenir les éléments suivants :

- une progression remarquable des hôtels 1 et 2 étoiles (+16% dont 63% de hausse en septembre),
- des séjours diffus en hausse (+10%),
- un mois de septembre en augmentation dans tous les secteurs analysés.

Enfin, la clientèle étrangère présente à hauteur de 17,7% sur l'ensemble de nos clients, donne deux données intéressantes :

- Les nationalités les plus représentées confortent le classement déjà connu du village avec, par ordre d'importance, l'Angleterre (13,7K), la Belgique (11K) et la Suisse (6,4K).
- A noter la montée des Emirats arabes et de l'Arabie Saoudite aujourd'hui à la 4^{ème} place ex-aequo avec l'Allemagne (environ 5K).

...Et des activités de la SATELC

L'été 2018 a été marqué par un phénomène météorologique mémorable : cette saison estivale restera en effet associée à la sécheresse qui aura marqué, pendant plusieurs mois, l'année 2018. La conséquence de cet été inhabituel se traduit par une fréquentation en hausse des remontées mécaniques qui enregistrent au total 246 162 passages au lieu de 225 640 l'année précédente (+9%). La fréquentation a donc été au rendez-vous.

Cette tendance s'est évidemment ressentie dans les recettes qui s'établissent à 803 069,10 € (TTC) contre 757 431,90 € (TTC) en 2017 (+6%). Une grande part de ces recettes est à mettre au crédit de la luge d'été qui a été comme d'habitude prisée par la clientèle. La Clusaz peut aussi se féliciter d'une très bonne fréquentation des VTT puisque les produits de cette activité génèrent près de 100 000 € de recettes (+16%).

Autre point positif : l'appréciation très favorable des clients qui ont emprunté le nouveau Télésiège débrayable du Merle.

AU FINAL

La Clusaz en été dispose bien d'une identité et d'une attractivité propre ainsi que d'un socle de fréquentation élevé qui constituent autant d'opportunités sur lesquelles capitaliser et asseoir son développement, notamment sur un mois de septembre sur lequel le village mériterait de s'attarder !





TOURISME

Personnes à mobilité réduite : La Clusaz, une station accessible

Tant au niveau du domaine skiable...

La quasi-totalité du domaine skiable de La Clusaz est accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi que tous les appareils de remontées mécaniques exceptés les téléskis de Juments 2000, de Torchère et du Stade et les télésièges de la Combe des Juments et de Côte 2000. Depuis dix ans, des initiatives ont également été prises pour faciliter les différents accès au domaine skiable au moyen d'ascenseurs et de rampes d'accès. Des fauteuils sont également mis à disposition pour accéder notamment aux toilettes publiques.

De plus, le personnel de la Satelec est totalement disponible pour aider les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants, auxquels des tarifs préférentiels sont consentis.

Des réflexions sont constamment engagées pour améliorer leur accessibilité dans la logique d'amélioration qui anime la Satelec.

Ainsi, le critère d'accessibilité des personnes handicapées est systématiquement pris en compte pour tout nouveau projet.

...qu'au niveau de l'enseignement

Depuis une trentaine d'années l'Ecole du Ski Français assure des cours de ski aux personnes à mobilité réduite, avec du matériel adapté de type fauteuil ski.



Matériel handiski avec Olivier Mermillod, référent Handiski et Jérôme Pessey directeur

L'Ecole du Ski Français, avec une aide financière du Conseil Départemental (subvention de 50%) a investi dans deux nouveaux fauteuils ski portant le nombre total à cinq. La Satelec nous permet de stocker ces fauteuils à la sortie de l'ascenseur du bâtiment du Bossonnet.

Douze monitrices ou moniteurs ont la qualification permettant l'enseignement du ski aux handicapés. Olivier Mermillod, notre référent dans le domaine à l'ESF, peut également former des personnes au pilotage des fauteuils ski, un parent voulant emmener lui-même son enfant en fauteuil ski par exemple. Ces personnes ayant la qualification pour piloter les fauteuils ski peuvent emprunter gratuitement, suite au partenariat avec le Conseil Départemental, nos fauteuils pour emmener sur les pistes une personne à mobilité réduite.

Grâce à la modernisation et aux investissements réalisés depuis 20 ans sur les installations des remontées mécaniques de La Clusaz, un fauteuil ski peut aujourd'hui évoluer sur les cinq massifs de La Clusaz en toute sécurité et en toute facilité.

Les ice-bumpers de la patinoire

Après une expérimentation réussie en février 2018, l'équipe de la patinoire a décidé d'investir dans six ice-bumpers pour le bonheur des clients. Ces auto-tamponneuses, particulièrement adaptées à la pratique sur glace, procurent à leur pilote de nombreuses sensations à partager entre amis ou en famille. Qu'ils soient patineurs ou pas, les clients ont été près de 8 000 l'an passé à essayer ces drôles d'engins en seulement quelques semaines.

Cet hiver encore, vous pourrez tourbillonner et tamponner sur la glace de La Clusaz !





EAU : UNE GESTION RATIONNELLE ET MAÎTRISÉE

Alors que la France a été frappée en 2018 par une sécheresse sans précédent, l'équilibre fragile du cycle de l'eau a été impacté en montagne. La ressource en eau est plus que jamais suivie de près par la commune de La Clusaz avec son opérateur la Société Publique Locale O des Aravis.

C'est dans ce contexte qu'André Vittoz, Maire de La Clusaz, a souhaité présenter la situation à la population du village, lors d'une réunion publique le 14 novembre dernier, et mettre en avant les solutions qui ont été anticipées à l'approche de la saison touristique.

Il est ressorti que, alors qu'il est tombé en moyenne 1 750 mm d'eau par an sur la commune, réparti uniformément tout au long de l'année, 2018 s'inscrit comme exceptionnelle avec un déficit de précipitations quasiment continu depuis le mois d'avril et des températures anormalement élevées en moyenne.

Face à la sécheresse, la solution a consisté, jusqu'au mois de février 2019, à réserver un volume d'eau dans le lac d'altitude de Lachat situé au pied de la Combe de Balme afin de parer à toute éventualité. La gestion dynamique de cette tranche d'eau a été concertée quotidiennement entre les différents acteurs de l'eau de manière à tenir compte de la météo, de la prévision, de la productivité à venir, des ressources en eau. C'est un exemple de gouvernance de l'eau en faveur de la conciliation des usages. Une commission animée hebdomadairement par la SPL O des Aravis en présence de la commune, gestionnaire également de la neige de culture, était chargée de statuer chaque semaine sur l'évolution du volume d'eau réservé.

Une unité de traitement d'eau potable hautement technologique de type ultrafiltration a été installée cet hiver, jusqu'au début du mois de février, par les équipes de la SPL O des Aravis avec le concours de la commune. En cas de déficit au niveau des sources, l'eau contenue dans la retenue du Lachat aurait ainsi pu

Le changement climatique met en perspective les enjeux autour de l'eau en montagne qui doivent plus que jamais être pris en considération.

- L'eau, une source vitale pour l'environnement. La commune, située en tête de bassin versant, donne naissance aux ruisseaux du Nom et du Nant du Var, un environnement fragile qu'il faut savoir préserver par des prélèvements responsables. Ceux-ci sont effectués pour les différents usages de l'eau dans le respect absolu du milieu et des autorités administratives.
- L'eau, au service de l'économie locale. Dans un secteur touristique, l'eau doit pouvoir permettre l'accueil des clients, une certaine skiabilité du domaine, mais également le maintien de l'activité agropastorale particulièrement exposée à la sécheresse.
- L'eau, enfin, un enjeu technique et technologique face aux variations saisonnières de la demande. Garantir la qualité et la quantité en toute saison, améliorer continuellement les rendements réseaux, ceci se traduit par la modernisation des ouvrages et réseaux pour accroître la performance de gestion tout en envisageant dès à présent les infrastructures de demain.



Intervenants de la réunion publique du 14 novembre 2018. De gauche à droite : Laurent Badone, Philippe Rousset, Alexis Moutet, André Vittoz, Pierre Lestas, Guilhem Motte, Jean-Luc Agnellet.



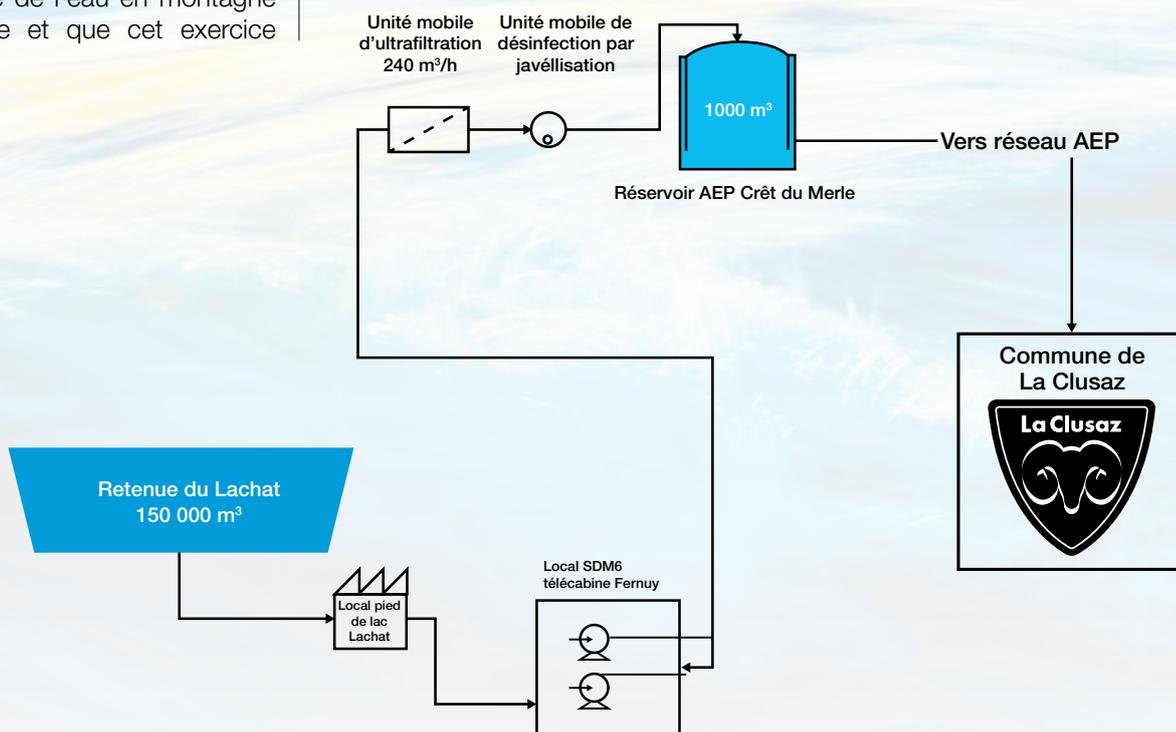


DOSSIER DOSSIER

être pompée, ultrafiltrée, désinfectée et réinjectée sur le réservoir d'eau potable principale de la commune. Grâce aux précipitations, à la volonté politique et à l'expertise des acteurs, l'inquiétude a progressivement disparu.

L'exercice mené par la commune dans l'anticipation de la crise et visant à proscrire tout conflit d'usage est un exemple de gouvernance de l'eau à l'échelon local. Conduit de manière pragmatique, la gestion de cet événement s'avère un réel succès et prouve que la gestion responsable de l'eau en montagne est possible et que cet exercice

requiert des acteurs résolument engagés au service des enjeux du territoire. Alors que les services d'eau comptaient jusqu'alors sur une abondante régularité des précipitations, la commune agit aujourd'hui pour faire face à toute éventualité de pénurie. Avec leur opérateur la SPL, les communes des Aravis conçoivent les infrastructures de demain permettant de faire face à l'enjeu climatique. Cela passera par des lacs d'altitude et une nécessaire interconnexion des réseaux permettant la solidarité hydraulique du territoire.



Verbatim : "La gestion de l'eau en montagne doit pouvoir être durable afin de permettre la conciliation des usages. Voilà le défi posé par le changement climatique."



LA GESTION PARTAGÉE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, UN ENJEU POUR LE TERRITOIRE

Le succès de la réunion publique d'information organisée par la commune le 14 novembre 2018, a montré que l'eau est l'affaire de chacun. Aussi est-il apparu nécessaire d'expliquer le fonctionnement de l'eau dans la gestion communale en rappelant les points-clés.

1. QUELS SONT LES CONCEPTS ET LES ENJEUX DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ?

Les concepts

Dans le domaine de l'environnement, la gestion de l'eau est scindée en deux pôles :

- le petit cycle de l'eau (eau, assainissement)
- le grand cycle de l'eau (eaux pluviales, rivières, lacs et mers)

Des enjeux vitaux

Assurer le fonctionnement de la vie humaine, de l'agriculture, de l'économie, tout cela dans un environnement qui se transforme avec le changement climatique.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- La **compétence** est le **responsable**, qui oriente, qui décide, qui fixe les prix, qui contrôle. La loi fixe qui détient les compétences, les collectivités n'ont pas le choix. A La Clusaz, la compétence est détenue par la Commune.
- Le **mode de gestion** est le **gestionnaire**, celui qui fait. La loi précise que l'eau est un service public industriel et commercial. Les collectivités ont la liberté de choisir leur mode de gestion qu'elles considèrent comme le mieux adapté. C'est l'une de leur dernière liberté. Dans les Aravis, la gestion a été confiée par les communes à la Société Publique Locale O des Aravis

2. QUI EST RESPONSABLE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES ARAVIS ?

Actuellement :

- Eau : chaque commune a la compétence.
- Assainissement : les communes ont constitué un syndicat, le SE2A, pour assurer cette compétence principale.

Demain :

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement deviennent des compétences obligatoires des communautés de communes. Sauf que...

...cette date peut être reportée jusqu'à 2026 dans les intercommunalités où 25 % des communes représentant 20 % de la population s'y opposeraient. Les communes rurales et de montagne (entre autres) se sont battues auprès de l'Etat pour donner un peu de temps au temps... Se mettre ensemble ne se fait pas en 20 jours.

Tel est le cas de la CCVT, au sein de laquelle les communes et le SE2A garderont leurs compétences jusqu'en 2026.

3. COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES ARAVIS ?

Un peu d'histoire

Voici 30 ans, bien avant que la loi ne vienne s'immiscer dans la gestion communale, les communes des Aravis ont partagé une vision : la gestion partagée du cycle de l'eau.

- La bataille de l'eau propre avec, comme enjeu, la construction de deux usines d'assainissement en 2001.
- La conquête de l'eau : la mise en commun de la ressource avec un schéma directeur et la volonté de mettre en commun la gestion de la ressource.

Une ambition : l'eau est vitale pour l'homme et pour l'économie, mais elle ne s'arrête pas aux frontières administratives des communes.

Une gestion efficace

Les communes des Aravis ont créé, en 2013, O des Aravis, une régie publique d'eau. En se mettant ensemble pour unir

leurs forces, les communes ont fait le choix d'un mode de gestion public avec les bons outils et des priorités :

- efficacité avec un outil à la dimension des enjeux,
- proximité : les communes ne sont pas noyées dans une méga structure. L'heure n'est pas aux structures administratives, l'heure est aux entités combinant une taille humaine et une capacité réelle à répondre aux défis et enjeux du territoire,
- solidarité car ce qui bénéficie à certains doit profiter aux autres,
- 100 % des sommes sont réinvesties dans l'eau.

Missions d'O des Aravis :

- Définir avec les collectivités les orientations et objectifs, mettre en œuvre le service public de l'eau, tel que défini avec les collectivités
- Assurer le service 24/7,
- relation client,
- entretien, maintenance,
- construction,

Tout cela se fait sous le contrôle des communes.

4. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES À 5/10 ANS ?

- Répondre aux enjeux environnementaux et économiques
 - > en sécurisant l'approvisionnement en eau, avec le stockage et l'interconnexion,
 - > en économisant l'eau, gestion des fuites et des usages.
- Construire un service public de l'eau en montagne, un outil industriel au service des collectivités et des clients
- Préparer les échéances de 2026 afin d'être prêt avant l'heure

En conclusion, il faut faire confiance aux collectivités, elles sont le meilleur garant pour le citoyen qui a un contrôle direct sur elles. La vie locale n'a de raison que si elle a du sens : la gestion de l'eau y contribue.





S U B S T R A C T E

BUDGET 2019

Un contexte national qui continue d'être difficile pour les collectivités territoriales

Comme les années précédentes, la baisse des dotations de l'Etat et la hausse des prélèvements se poursuivent en France pour réduire le déficit public national. Ainsi, les recettes du budget primitif de la commune de La Clusaz sont de nouveau amputées par l'Etat de plus de 1,5 M. € en 2019 par rapport à la situation de 2012.

Le manque à gagner cumulé pour La Clusaz est de plus de 7 M. € depuis 2012.

Grâce à des efforts de gestion et l'optimisation de son patrimoine, la Commune a réussi à limiter l'impact de ces prélèvements sur sa capacité financière. Mais il devient difficile de dégager de nouvelles marges de manœuvre

sans puiser dans les réserves ou limiter les périmètres des services. Le recours à l'emprunt s'avère donc nécessaire depuis 2018 pour financer les nouveaux projets, recours rendu possible grâce à l'important désendettement de la collectivité entrepris depuis 2008.

Evolution de la capacité financière du budget communal
(exprimée par le ratio "Excédent Brut d'Exploitation" en millions d'euros) :



A La Clusaz, un budget 2019 marqué par la volonté d'anticiper et de s'adapter

Dans le cadre des travaux d'optimisation financière de la collectivité, le conseil municipal a, pour la première fois, décidé de voter le budget primitif avant le début de l'exercice comptable. Cela doit permettre aux services de gagner du temps dans la mise en place des projets et d'établir un Plan Pluriannuel d'Investissements permettant de programmer dans le temps les chantiers d'avenir pour La Clusaz.

En 2019, le budget continue d'intégrer la participation à la réduction du déficit public et la hausse des dépenses énergétiques. Au niveau local, il faut retenir que la commune amplifie son engagement auprès de l'Office de Tourisme et au Club des Sports afin de soutenir le dynamisme et la jeunesse de La Clusaz.

POUR ALLER PLUS LOIN...

NOUVEAUTE : Budget Primitif 2019 voté avant le 01/01/2019.

PARTICULARITE : Vote sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

CONCERNANT LES RESSOURCES :

Les recettes de l'exercice permettent de financer les charges courantes.

Les résultats seront repris au budget supplémentaire 2019 suite au vote du compte administratif 2018, au cours du 1^{er} semestre 2019.

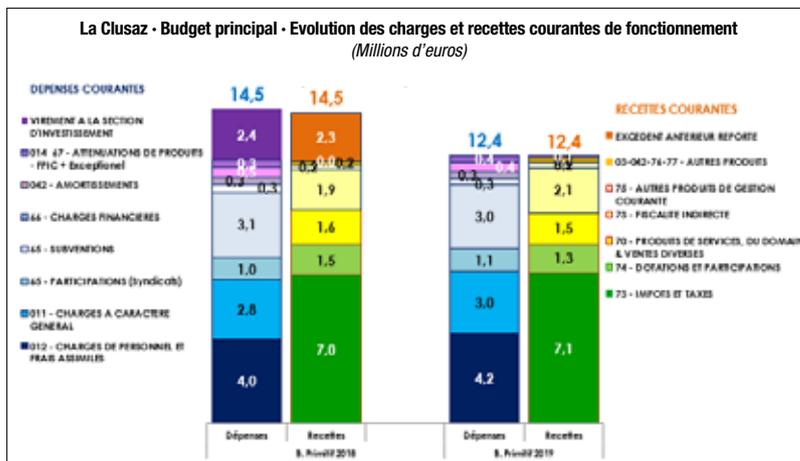
Le budget primitif 2019 est établi avec des estimations plus précises au niveau des ressources courantes.

CONCERNANT LES CHARGES COURANTES :

Elles prennent en compte :

- L'augmentation des charges de personnel pour maintenir la qualité des services publics et faire face aux évolutions réglementaires + 0,22 M. €
- Prise en compte de l'unité mobile de potabilisation de l'eau des retenues d'altitude, louée pour garantir la conciliation des usages en cas de sécheresse prolongée + 0,24 M. €
- Participation à l'intercommunalité : en hausse de + 0,1 M. €

La Clusaz - Budget principal - Evolution des charges et recettes courantes de fonctionnement (Millions d'euros)





FINANCES

Emprunt : une capacité d'endettement retrouvée

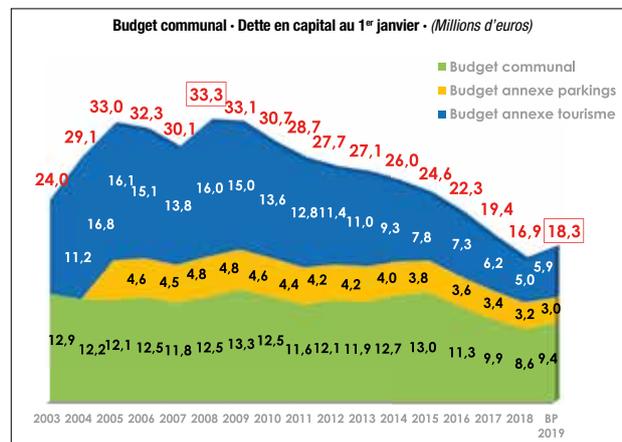
Grâce à la gestion de la collectivité et l'optimisation des budgets, l'endettement de la Commune est passé de 33,3 M. € en 2008 à 18,30 M. € au 1^{er} janvier 2019.

La diminution de son endettement a permis à la commune de profiter en 2018 de conditions avantageuses pour mobiliser un emprunt de 1,98 M. € nécessaire au financement des différents projets et notamment le nouveau Pôle Petite Enfance.

La collectivité en fera de même sur le 1^{er} semestre 2019 pour financer deux projets importants :

- Les nouveaux logements pour les travailleurs saisonniers
- La rénovation énergétique de l'Espace Aquatique des Aravis

Le diagramme suivant présente l'évolution de l'endettement de la collectivité depuis 2003.



Au programme en 2019 : des chantiers importants pour l'avenir

En 2018, la commune de La Clusaz a investi 5,7 M. € sur son territoire, notamment pour réaliser le nouveau Pôle Petite Enfance de La Clusaz inauguré début 2019 (1^{ère} partie des factures payées en 2018 soit 1,95 M. €).

En 2019, c'est près de 7,5 M. € qui seront de nouveau investis à La Clusaz.

La feuille de route poursuit trois objectifs :

- SOUTENIR LE DYNAMISME DE LA STATION **3,17 M. €**
- DEVELOPPER ET ORGANISER LA VIE LOCALE **2,61 M. €**
- PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES **1,69 M. €**

Ces objectifs se déclinent autour des investissements suivants :

PROGRAMATION DES INVESTISSEMENTS Budget primitif 2019 7,48 M.€ T.T.C.	1 488 808 € Transformation énergétique de l'Espace Aquatique des Aravis <small>1^{ère} phase du projet de modernisation de l'équipement</small>	1 344 000 € Logement pour les travailleurs saisonniers <small>1^{ère} phase de la construction d'un bâtiment comprenant 20 logements pour les saisonniers & une salle de sport</small>	792 000 € Petite Enfance <small>Solde de la réalisation du nouveau Pôle Petite Enfance</small>
	1 637 163 € Equipements touristiques <small>Pistes, neige, parkings, espace aquatique, patinoire (gros entretien, réhabilitation, matériel)</small>	432 000 € Ouvrages <small>(ponts, canalisations, piège à cailloux)</small>	469 080 € Rénovation du patrimoine <small>Hors mise aux normes et accessibilité</small>
	580 888 € Projet de voirie <small>Restructuration de chaussée, éclairage public, horodateurs, borne recharge</small>	120 120 € Numérique <small>(matériel, logiciel, informatique, télécom, réseaux)</small>	75 040 € Stratégie et acquisitions foncières <small>(PLU, terrains, parcelles, bâtiments...)</small>
	348 000 € Réfection de voirie <small>(entretien courant de chaussée, signalétique, glissières, barrières)</small>	40 768 € Matériels nécessaires au fonctionnement des services <small>(mobiliers, équipements hors numériques et automobiles...)</small>	48 000 € Mise aux normes et accessibilité
	68 700 € Aménagements <small>(espaces urbains, illuminations, espaces verts, espaces naturelles)</small>	30 000 € Matériel roulant <small>(véhicules, machines, pneus)</small>	





AU FIL DES ÂGES

Les assistantes maternelles de La Clusaz

Les assistantes maternelles de La Clusaz sont au nombre de trois :

- Nathalie Thomas (4 agréments)
- Johanna Claude (3 agréments)
- Sylvie Mermillod (4 agréments)

Notre métier est d'accueillir vos enfants de 0 à 18 ans à nos domiciles, pendant vos journées de travail. Nous sommes à votre écoute pour organiser ensemble un emploi du temps. Nous sommes des professionnelles formées et suivies par la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Nos agréments sont renouvelés tous les cinq ans avec visite à notre domicile. Nos jours d'absence et de vacances peuvent être complétés par la crèche de La Clusaz.

Pour tous renseignements, veuillez consulter le site de la Mairie.

La Green Generation en action !

C'est l'histoire de quatre copines d'enfance qui ont grandi à La Clusaz, au creux des montagnes et en pleine nature. Depuis le mois d'avril 2018, Maje, Louise, Cerise et Rose ont décidé d'agir pour la protection de leur planète et de proposer des tutos, vidéos, éco-gestes... pour éduquer les grands.

En effet, si les enfants savent le plus souvent comment trier ou protéger, c'est moins le cas des plus grands. Elles se sont donc fixé comme mission de leur apprendre !

Vaste tâche quand on voit tout le travail qu'il reste à faire mais cela ne leur fait pas peur car, comme elles se plaisent à dire : *"Nous faisons notre part et c'est déjà ça !"*

Utilisant les réseaux sociaux pour communiquer et diffuser leurs vidéos et autres conseils, elles ont pour ambition de faire grandir la communauté "Green Generation" (vous pouvez vous inscrire en vous rendant sur leur site internet : www.greengeneration-gg.com) en fédérant petits et grands pour une même cause : apprendre à respecter notre planète et la nature.

"Les gens n'ont pas compris qu'ils sont la nature !" s'exclame Cerise. *"Les politiques ne font pas assez pour protéger la planète, on dirait qu'ils s'en fichent !"*, poursuit Rose. *"Nous, tout ce qu'on veut, c'est protéger la nature... à quatre nous n'avons pas beaucoup d'impact mais, avec Green Generation, on pourra toucher plus de monde"* dit Maje. Quant à Louise, elle confie : *"j'espère que ces vidéos aideront les*

gens à comprendre car s'ils savent, peut-être qu'ils pollueront moins".

Ces quatre copines rêvent d'un monde meilleur et font passer un message drôle et positif en essayant de ne pas trop culpabiliser.

Pleines d'idées pour 2019, les filles recherchent activement des sponsors ou autres mécènes pour mettre à jour leurs projets :

- des autocollants ;
- une ligne de t-shirts éco-responsables et éthiques ;
- monter une charte éthique contre les mégots ;
- la réalisation d'un film plus long afin de valoriser les éco-gestes et les gens qui se bougent dans nos régions.

Si l'aventure vous tente, merci de leur écrire via leur mail : thegreengenerationgg@gmail.com

Vous pouvez retrouver la fine équipe de "Green Generation" sur :

 [greengenerationgg](https://www.facebook.com/greengenerationgg)

 [green_generation_gg](https://www.instagram.com/green_generation_gg)

 [thegreengenerationgg](https://www.youtube.com/thegreengenerationgg)

 www.greengeneration-gg.com





AU FIL DES ÂGES

Les conscrits

LES CLASSES EN 8 :

Comme toutes les années, l'année des 20 ans est rythmée par l'organisation d'événements. Nous avons été confrontés à quelques aléas, mais cela ne nous a pas empêché d'organiser le traditionnel "Char des 20 ans" qui avait pour thème "la Coupe du Monde de football" car oui, 20 ans après, nous l'avons fait, et nous avons gagné une seconde fois ! Comment passer à côté ?...



REPAS DES CLASSES 2018 :

Et comme tous les ans depuis de nombreuses années, les conscrits de la classe 2018 ont organisé le fameux Repas des Classes en 8 le dimanche 4 novembre à la salle des fêtes.

Cette journée a eu pour but de réunir l'ensemble des personnes nées en "8" : des nouveaux nés jusqu'à nos trois doyens et doyennes de 90 ans nés en 1928. Nous nous sommes donc retrouvés à 120 classards dans une

ambiance festive et autour d'un bon repas afin de fêter nos retrouvailles intergénérationnelles, 10 ans après.

Nous voulions remercier l'ensemble des personnes présentes à ce repas, ainsi que tous ceux qui nous ont aidés lors de ces événements. C'était une grande joie pour tous les conscrits de se retrouver et d'organiser une journée comme celle-là, qui, nous l'espérons, continuera à se perpétuer.





AGRICULTURE · PISTES

Joyeux anniversaire ! L'AOP Reblochon, 60 ans, une identité affirmée

60 ans, vraiment ?

Les origines du reblochon remontent au XIII^{ème} siècle ! Les paysans de la vallée de Thônes doivent alors acquitter le droit d'ociège : une taxe payée aux moines ou aux nobles propriétaires d'un alpage, proportionnelle au nombre de pots de lait tirés de la traite quotidienne. Roublards, ils pratiquent une traite incomplète afin de diminuer leur impôt. Dès le départ du contrôleur, les paysans procèdent à une seconde traite - la "rebloche" en patois, dont ils utilisent le lait, très riche en crème, pour fabriquer un fromage onctueux qui deviendra le Reblochon.

Risque mortel pour le reblochon ! La grande crise économique des années 30' a entraîné une baisse générale de la consommation qui a affecté naturellement le reblochon... Et la situation de surproduction risque de s'aggraver car les affineurs locaux ont découvert qu'un Bornandin, parti en ferme en Côte d'Or, s'était mis à fabriquer du reblochon ! Le syndicat des expéditeurs est alors créé en 1932 avec pour mission de "protéger le reblochon du risque mortel pour l'agriculture de la vallée, d'une production étendue à toute la région". C'est ce syndicat regroupant aujourd'hui les affineurs de Reblochon qui fût à l'initiative des démarches préalables à la reconnaissance de 1958.

7 août 1958 : le Reblochon de Savoie est enfin reconnu Appellation d'Origine Contrôlée. Plusieurs décrets successifs ont d'abord limité la zone d'appellation puis mieux encadré la production et enfin les

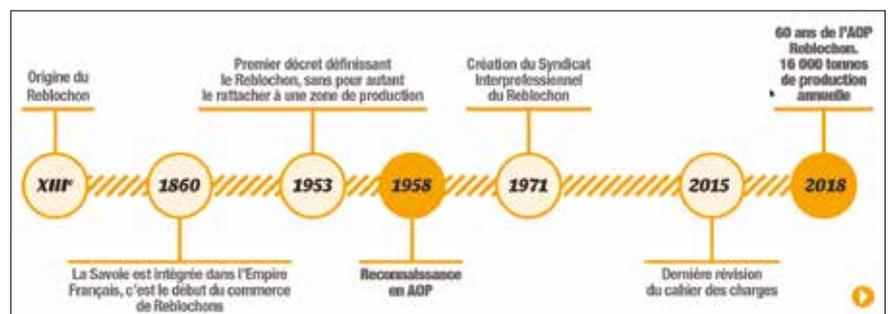
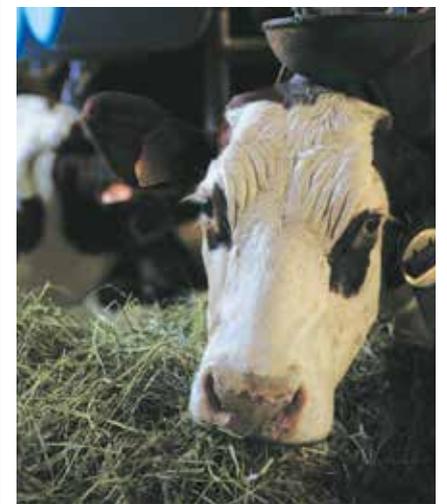
conditions strictes de fabrication et d'affinage. Le Reblochon de Savoie connaîtra vite le succès, mais toujours en respectant les étapes traditionnelles de fabrication. En 2018, l'AOP Reblochon fête ses 60 ans et célèbre une histoire et un savoir-faire unique qui rend fier tout un terroir.



Désormais, le Reblochon de Savoie répond à un cahier des charges intraitable qui témoigne du savoir-faire et de l'authenticité d'un produit de caractère. Un territoire limité à la Haute-Savoie et au Val d'Arly en Savoie, un lait rigoureusement sélectionné et toujours cru, une alimentation sans OGM et sans aliments fermentés, principalement composée d'herbe en été et de foin en hiver, des conditions de fabrication et d'affinage fidèles à la tradition et un conditionnement sur plaque d'épicéa permettant de réguler naturellement l'humidité du



Reblochon... toutes ces conditions sont des gages de qualité qui garantissent la dégustation d'un fromage aux saveurs rares. Aujourd'hui ce sont 560 producteurs laitiers, 130 producteurs fermiers, 19 fromagers et 11 affineurs qui se transmettent les secrets de fabrication de génération en génération.





AGRICULTURE · PISTES

Le Service Domaine Skiable continue sa modernisation

Après les gros travaux de neige entrepris l'année dernière (bouclage Merle/Lachat, nouvelle usine à neige, dédoublement des enneigeurs du Merle...), la construction d'un poste de secours moderne... Les projets s'enchaînent toujours dans le souci de satisfaire notre clientèle à notre domaine skiable.

Cette année encore, nous continuons à investir et à préparer notre domaine aux échéances de demain.



Cette année, nous pourrons recevoir les usagers de nos pistes dans un central des pistes au cœur du village, moderne, adapté à nos besoins et étudié pour recevoir des personnes à mobilité réduite.



Ce nouvel espace pourra amener notre service de régulation et notre suivi du déclenchement préventif des avalanches à évoluer en intégrant les nouvelles technologies qui s'offrent aujourd'hui à notre métier (VIGIPIDA, tablette LEA...).

Notre installation de neige de culture ne cesse encore d'évoluer avec l'arrivée de 21 enneigeurs supplémentaires qui équipent la combe du Ferny et les Encarnes.

En 2019, la commune investira encore massivement sur le domaine Skiable puisque 820 000 € sont budgétés avec, notamment, l'amélioration de la sécurisation du secteur de Balme (équipement en ratelier de la petite Torchère et rénovation d'un Gazex) et l'aménagement d'une nouvelle zone ludique à thème.

Nos outils de travail évoluent sans cesse... Notre équipe continue de se former à ces nouvelles technologies... Un véritable gage de réussite pour l'avenir de notre domaine skiable.

Au revoir Joseph

Comment faire le bilan de l'année écoulée sans penser à ce jour de février où Jo a effectué son dernier run dans son jardin suspendu, dans cette face de l'Etale "l'Alaska des Aravis" comme il aimait la nommer.

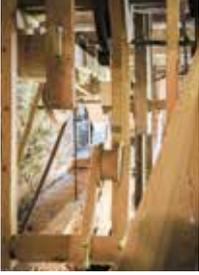
Début août, nous étions une cinquantaine d'amis et de parents de Jo, à lui rendre un ultime hommage en déposant une plaque au pied du couloir où Jo nous a quittés.



Nous garderons de toi ce sourire discret et sincère, cette énergie de tous les instants, cette force tranquille, tu irradias par ta générosité tous ceux qui t'entouraient.

Ton souvenir restera gravé à jamais dans nos mémoires, nous ne sommes pas prêts de t'oublier.

L'amicale des pisteurs secouristes de La Clusaz.



AU FIL DES TRAVAUX

Travaux de création de la route forestière du Danay

Après sept mois de travaux, la nouvelle desserte forestière du Danay est achevée. Cette route, d'une longueur totale de 10,5 km dont près de 5 km nouvellement créés, permet de réaliser le tour intégral du massif. Elle est le fruit d'une collaboration étroite entre les communes de La Clusaz, Saint-Jean de Sixt et du Grand-Bornand, réunies au sein du SIMA (Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis). Le budget consacré à ces travaux s'élève à 1 200 000 € HT. Depuis cet hiver, vous pouvez tester le tour du Danay en ski nordique.

Ce projet est subventionné à hauteur de 621 000 € par le fond FEADER, la région Auvergne Rhône Alpes et le conseil Savoie Mont Blanc au titre du Programme de Développement Rural.



Route de la Piscine

Les travaux d'aménagement 2018 ont été achevés juste à temps pour l'arrivée des premiers clients de l'Hôtel Saint-Alban.

L'ancienne route laisse désormais place à une chaussée plus étroite faisant la part belle à la circulation piétonne en direction de l'Espace Aquatique des Aravis.



Dès le printemps prochain, la seconde phase de travaux sera enclenchée et permettra de finaliser les aménagements sur ce secteur.

Ainsi en mai et juin 2019, sont prévus les travaux sur le chemin des Eboulis ainsi qu'au droit de l'Hôtel Saint-Alban et la Traverse des Domaines. La route sera donc barrée sur ce secteur et une circulation à double sens sera mise en place depuis le giratoire de la Montagne. A partir de la mi-septembre, les travaux s'achèveront sur le chemin des Houches.

Nous ferons tout notre possible pour limiter au mieux les nuisances pour le voisinage. Il n'y aura pas de travaux durant les mois de juillet et d'août afin de privilégier le confort de nos estivants.

Enrobés

Pour votre confort et votre sécurité, cette année encore la municipalité a souhaité investir dans le renouvellement et l'entretien de son patrimoine routier avec notamment la création d'un véritable trottoir le long de la traverse des Domaines ainsi que des réfections de chaussée sur les routes du Crêt du Merle, de la Graillère, de l'Étalle (gare de départ du TSD du Crêt du Merle et divers), des Confins (secteur Var / Bossonnet) pour un montant global de plus de 310 000 € HT.





AU FIL DES TRAVAUX

Rénovation de l'éclairage public le long de la route des Grandes Alpes

Ce chantier d'ampleur de part son linéaire s'est achevé juste avant l'été et ses nombreuses manifestations. L'ancien éclairage très énergivore et peu fonctionnel laisse donc place à un éclairage LED beaucoup plus efficace et moins gourmand en électricité.

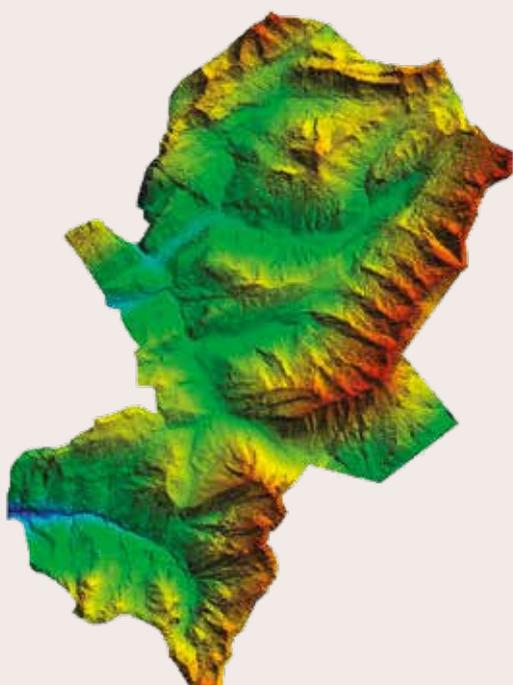
Un Lidar mais pourquoi faire ?

Le Lidar (Light Detection And Ranging) est une technique qui permet de mesurer une distance sur la base des propriétés physiques d'un faisceau lumineux. En d'autres termes, la distance est calculée en fonction du temps entre l'émission de l'impulsion et la détection de l'impulsion réfléchie.

Dans notre cas, le laser a été émis depuis un hélicoptère en vol en direction du sol et a permis de définir les altitudes précises des points rencontrés (terrain naturel, bâtiment,...).

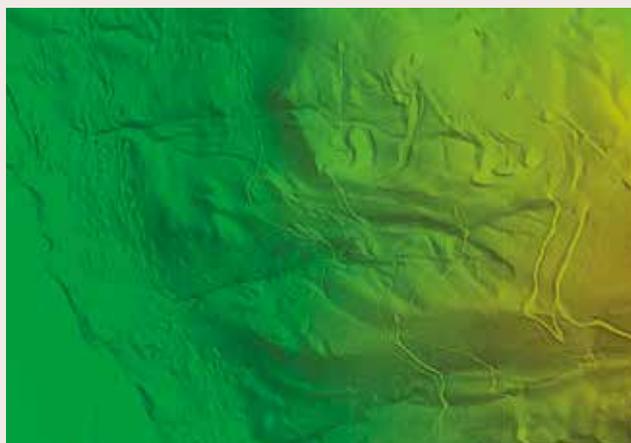
Précision :

- 5 à 8 cm pour ce qui est de l'altitude
- 5 cm en planimétrie,
- densité de points : 10 points relevés au m².



Réparation du pont de Grand-Maison

Un diagnostic de l'ensemble des ouvrages d'art communaux a été réalisé en 2017. Un programme global d'entretien a été engagé et les premiers travaux ont été réalisés sur le pont de Grand-Maison : rejointoiement des pierres de la voute, réfection des maçonneries et enserrement des tympans de l'ouvrage (croix de Saint-André). Montant de l'opération : 145 000 €

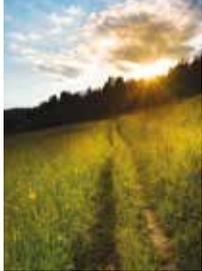


Le survol a été effectué lors de nos belles journées ensoleillées du mois d'octobre (les 4, 5 et 9 octobre) et a permis de réaliser un travail de qualité sur les communes de La Clusaz, Grand Bornand, Saint-Jean de Sixt et Manigod qui s'étaient associées pour l'occasion.

Ce levé topographique à grande échelle associée à une photographie aérienne permettra de faciliter grandement tous nos travaux à venir pour les aménagements de voirie, sur le domaine skiable, etc.

Entreprise : SINTEGRA · Coût : 32 500 € HT





AU FIL DES TRAVAUX

Parking des Granges

Des aménagements qualitatifs ont été réalisés par la SATELC et la commune de La Clusaz pour améliorer l'accueil de notre clientèle.

Montant des travaux : 205 000 € HT

Autres projets 2019 :

La rénovation du pont des Prises

Suite au diagnostic qui a été mené en 2017 sur l'ensemble de nos ouvrages d'art, le pont des prises a été identifié comme nécessitant la réalisation de travaux de sécurisation.

Les études sont actuellement en cours pour une exécution des travaux durant l'année. Nous vous tiendrons bien évidemment informé des éventuelles contraintes liées à ce chantier.

Résidence des saisonniers à la Bataille

Une étude a été menée en 2018 par Action Logement et la Direction Départementale des Territoires sur le logement des saisonniers en Haute-Savoie. Celle-ci a permis d'identifier qu'il y a environ 965 travailleurs saisonniers sur La Clusaz, dont plus de la moitié (511) viennent de l'extérieur (recrutés hors 74). Sur ces 511 "extérieurs" :

- 127 sont logés par leur employeur,
- 384 sont logés par leurs propres moyens, dans des conditions pas toujours adaptées.

Il ressort ainsi de l'étude un besoin d'une quarantaine de logements pour répondre à la demande.

La Commune dispose déjà d'un foyer de 27 logements mais souhaite renforcer son offre pour accueillir les travailleurs saisonniers dans les meilleures conditions. Il est prévu de démolir le bâtiment de la Bataille et de le reconstruire afin de proposer 20 logements ainsi qu'une nouvelle salle de sports/gymnastique. Un travail est engagé avec l'architecte Patrick Maisonet : l'objectif est de lancer les travaux d'ici la fin de l'année et d'ouvrir la résidence pour la saison 2020-2021. Il est envisagé de passer avec les employeurs des conventions de réservation des logements contre le versement d'un droit de réservation, afin d'assurer l'équilibre financier par une participation du secteur privé.

L'opération s'élève à 2,1 millions d'euros HT et recevra le soutien financier d'Action Logement, de l'Etat, du Département et de la Région.

Fresque du Pont de la Chaumière

Embellissement, valorisation du patrimoine et communication, voici ce qui a guidé la municipalité dans la réalisation de cette œuvre sous le pont de la Chaumière.



Jusqu'alors banal et pas très joli, l'ouvrage s'est transformé en un véritable tableau contemporain et atypique signé DOKA PROD, réalisé par Pierre Amoudry. Cette fresque attirera le regard de tous les curieux et ne manquera pas, au passage, de les attirer vers le Hameau des Alpes situé à moins de 600 mètres.





URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme

Contentieux : les recours contre le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 6 avril 2017.

Dès son approbation, 15 recours en annulation ont été déposés devant le tribunal administratif de Grenoble. Ces recours n'étant pas suspensifs, le document s'est appliqué dans sa totalité depuis plus d'une année. A ce jour, 13 recours sont encore actifs. Le juge administratif n'a pas encore annoncé de date d'audience mais l'objectif du magistrat semble être de juger le document courant d'année 2019.



Source : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

A ce jour, la commune a déjà dépensé environ 45 000 € en honoraires d'avocats pour défendre son document d'urbanisme qui lui a coûté plus de 150 000 € pour son élaboration.

Les élus de la commune de La Clusaz regrettent que la défense de l'intérêt général représente un tel coût pour la collectivité.

En effet, d'un côté, 95% des requérants souhaitent obtenir l'annulation du document dans le seul objectif d'obtenir du terrain constructible et de satisfaire un intérêt privé mercantile. De l'autre, la collectivité défend un document d'urbanisme qui a pour effet d'appuyer un projet qui s'organise sur trois axes :

- développer et organiser la vie locale pour rester un village vivant, habité, qui réponde aux besoins de proximité de la population locale,
- soutenir le dynamisme économique de la station pour préserver et renforcer l'attractivité touristique de La Clusaz en s'appuyant sur les qualités et particularités du territoire,
- préserver et valoriser le patrimoine paysager, naturel, culturel et environnemental de La Clusaz

Il faut espérer que l'année 2019 ne sera pas celle qui sonnera la fin de ce PLU si compliqué à élaborer. En tout état de cause, la municipalité tiendra informée sa population des suites de ces procédures.

Modifications du Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°1 :

Afin d'adapter le contenu et les contours du Secteur de Taille et de Capacité Limitée (STECAL) figurant au règlement graphique du PLU sous le n°19 et d'améliorer son insertion dans le secteur de la Recorbaz, une modification simplifiée du PLU a été réalisée. Elle a été approuvée par délibération du conseil municipal lors de sa séance du 20 décembre 2018.

Les documents du PLU modifié sont disponibles en mairie et sur simple demande au service urbanisme.



Modification simplifiée n°2 :

La mise à disposition au public de ce dossier de modification simplifiée sera effectuée dès finalisation du schéma directeur d'eau potable engagé avec les communes voisines de Saint-Jean de Sixt et du Grand Bornand, au sein de la SPL O des Aravis.

En effet, cette modification simplifiée a pour projet de modifier les dispositions du PLU concernant l'alimentation en eau potable.

Modification simplifiée n°3 :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Clusaz a identifié une zone d'urbanisation future dans la vallée des Aravis. Ce secteur 1AUH1-oap4, est destiné exclusivement au développement de logements sociaux, en accession et en locatif, et est couvert par une Orientation d'Aménagement et de Programmation destinée à organiser son développement.





URBANISME



La réalisation de l'opération sous-tendue par ce secteur, dont le foncier est en partie propriété communale, est particulièrement importante pour la mise en œuvre du PADD, dans la mesure où elle doit permettre la réalisation de logements à destination de la population permanente.

Aucun projet n'ayant à ce jour émergé sur cette zone, la commune envisage de maîtriser l'ensemble du foncier de la zone d'urbanisation future, afin de se donner les moyens de mettre en œuvre rapidement une ou des opérations d'aménagement, permettant de réaliser le programme de logements attendu.

Aussi, la commune envisage de procéder à des adaptations du PLU, pour mieux maîtriser le développement de cette zone :

- la maîtrise foncière souhaitée nécessite l'inscription d'un emplacement réservé pour réalisation du programme de logement défini par la commune,
- les dispositions réglementaires et l'OAP sectorielle n°4 doivent être réexaminées, concernant la répartition, à l'intérieur de la zone du programme de logements sociaux attendus, ainsi que pour préciser les conditions d'ouverture à l'urbanisation, afin de faciliter sa mise en œuvre par la collectivité.

La modification simplifiée n°3 du PLU est également l'occasion de rectifier une erreur matérielle, concernant une incohérence entre l'OAP sectorielle n°4 et le règlement écrit, relative au gabarit maximal des constructions, dans le secteur UT-oap4. Ainsi, la rédaction de l'OAP n°4 doit être corrigée pour l'harmoniser avec le règlement, limitant le gabarit des constructions à RDC ou RDCS+3+C dans le secteur UT-oap4.

Déclaration de projet relative à l'évolution du projet d'extension du golf des Confins qui emportera mise en compatibilité du PLU.

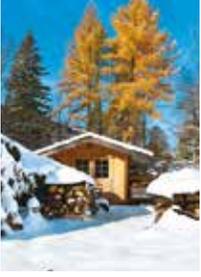
Dans le bulletin de janvier 2018, la commune annonçait qu'un nouveau projet de zonage de l'extension du golf des Confins devait voir le jour. Afin de définir les conditions dans lesquelles le golf existant pourrait être étendu sans impact significatif sur l'activité agricole et pastorale du plateau, la commune a diligenté une étude d'impact à la Chambre d'Agriculture qui a rendu ses conclusions en fin d'année 2018. La commune va donc pouvoir reprendre le travail sur son projet d'extension sous l'éclairage de ce travail.

Transformation des locaux de l'ancienne Poste et du groupement des remontées mécaniques : un nouvel atout commercial à La Clusaz

Suite au déménagement de la caisse centrale des remontées mécaniques et au transfert de la Poste à l'agence postale communale, le Pôle Coworking, des locaux commerciaux en plein centre du village vont prochainement être disponibles. La commune souhaite mettre en location ce lot d'une surface totale de 265 m² environ, décomposé comme suit :

- Plateau de l'ancien groupement des remontées mécaniques : 80 m²
- Bureaux en étage : 63 m²
- Stockage en sous-sol : 22 m²
- Plateau de l'ancienne Poste : 100 m²
- Stationnement dans le parking de la Résidence du Centre

Un appel à projet est lancé par la Commune pour créer un nouveau commerce susceptible de redynamiser le secteur, diversifier l'activité commerciale locale et créer un lieu de vie qui soit aussi un haut lieu d'expérience.



URBANISME

Projet d'aménagement du secteur de la Croix

Pendant l'été 2017, la commune s'est portée candidate à l'acquisition de l'ancienne grange nommée "Grange Jallerat" située dans le secteur du rond-point de la Montagne auprès de la succession de Monsieur et Madame Jallerat. Après accord sur le prix, l'acquisition s'est effectuée par le biais de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie, par une procédure de portage financier sur quatre années.

Le sinistre du 5 septembre 2017 a détruit ce bâtiment ainsi que le bâtiment communal voisin et la maison de la famille Cavagnoud, construite sur le terrain communal.



L'ensemble de ces événements a conduit la commune à envisager la mise en œuvre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation définie dans le PLU sur ce secteur.

C'est ainsi que l'année 2018 fut l'occasion de travailler sur la formulation des besoins de la collectivité en

portant cette réflexion sur un périmètre partant au niveau du cabinet médical de Beauregard jusqu'à l'école Cité Notre Dame.

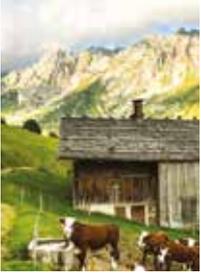
Une mission d'assistance et d'expertise a été confiée au cabinet TERACTEM pour accompagner la commune dans l'établissement du programme de l'opération et du choix du montage juridico-opérationnel.

Une grande partie des terrains concernés par la réflexion est communale.

Toutefois, afin d'avoir une vue globale d'aménagement, d'optimiser les capacités urbaines et d'améliorer certains services et équipements (hôtel, médecins), la commune a envisagé de se positionner comme opérateur en programmant les faisabilités urbaines du site au-delà de ses propres terrains.

A ce jour, aucun accord foncier n'ayant été trouvé avec les autres propriétaires du secteur, la commune envisage de réaliser une opération d'habitat sur ses propres terrains.





ENVIRONNEMENT

Nuisances lumineuses et consommation d'énergie

En application du code de l'environnement et depuis le 1^{er} juillet 2013, les bâtiments non résidentiels doivent limiter leurs nuisances lumineuses et leur consommation d'énergie.

- Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumés avant le coucher du soleil ;
- Les illuminations des façades des locaux commerciaux et professionnels doivent être éteintes au plus tard à 1h00 du matin ;
- Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7h00 ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt ;
- Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteints au plus tard à 1h00 du matin ou une heure après la fin de l'occupation si celle-ci intervient tardivement ;

Cette réglementation s'applique aux installations d'éclairage des bâtiments non résidentiels et recouvre

à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur et l'illumination des façades de bâtiments à l'exclusion des installations d'éclairage destinées à assurer la protection des biens (éclairage asservi à des dispositifs de détection de mouvement ou d'intrusion).

(Source : Le code de l'environnement, arrêté ministériel du 25 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013)



Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), les économies d'énergie attendues représentent 2 TWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage et eau chaude) d'environ 750 000 ménages.

Cette disposition permet également d'éviter le rejet chaque année de 250 000 tonnes de CO2. Les objectifs sont également économiques : selon le Ministère de l'Écologie, cette nouvelle réglementation représente une économie d'environ 200 millions d'euros.



Source image : www.univers-nature.com

Ne jetez plus vos mégots n'importe où !

La Commune de La Clusaz soutient la Green Génération et relaye le message suivant : Ne jetez plus vos mégots n'importe où !

Outre la pollution environnementale non négligeable que cela génère, tout le monde s'accordera pour dire que cela engendre également une pollution visuelle.

Pensons également à ceux qui nettoient notre village, au temps qu'ils passent à ramasser ces déchets, d'autant plus qu'une fois mouillés, ceux-ci deviennent collants donc difficiles à collecter.

Et si vous n'êtes toujours pas convaincus, regardez la Green Génération :
<https://www.youtube.com/watch?v=iKXW9fL96w>



SPORTS

Bilan de l'activité VTT

Aidée par une météo favorable, la saison VTT 2018 a connu une de ses meilleures années.

La volonté de La Clusaz de développer le VTT porte ses fruits. En effet, depuis 2014, nous constatons une progression importante en terme de passages de vététistes sur les remontées mécaniques où nous nous développons (Téleskiège du Loup: +115%, Téleskiège du Merle +61% - chiffres SATELC).

Cette année aura vu apparaître deux nouveautés importantes :

- le Bike park accessible pour les débutants mais aussi pour les experts,
- l'Enduro de la Trace réalisé avec notre ambassadeur VTT Kilian Bron.

Les améliorations et les nouveautés que nous apportons sur nos pistes plaisent beaucoup. D'après une enquête de satisfaction réalisée par la SATELC, 93% des vététistes se disent satisfaits ou très satisfaits du domaine VTT de La Clusaz.

Ces bons chiffres font échos un peu partout en France. En effet, plusieurs tops pilotes sont venus rouler sur les pistes de La Clusaz : notamment, Fabien Barel, double champion du monde de descente, Sam Hill (Australien) triple champion du monde de descente et double champion du monde d'enduros ou encore Myriam Nicole, deux fois vainqueur de la coupe du monde de descente.



Des nouvelles du Club des Sports de La Clusaz

Nous souhaitons remercier tous ceux qui participent à la notoriété, à la renommée et à la vie du Club des Sports tout au long de l'année. Sportifs, parents, coaches, personnels sédentaires du Club, mécènes, sponsors, bénévoles, conseillers municipaux, personnels et dirigeants des différentes structures communales et para-communales de La Clusaz : un énorme remerciement pour votre soutien, votre générosité, votre motivation à installer le sport comme une valeur prioritaire de notre village dans l'éducation de nos jeunes adhérents.



Le Club des Sports fédère l'ensemble des valeurs sportives qui forgent l'esprit, le caractère, la générosité et l'envie de se dépasser de nos jeunes athlètes, valeurs qui les aideront dans toutes les situations de leur vie personnelle et professionnelle. C'est aussi une organisation au service de la commune et de ses habitants à travers l'accueil périscolaire, le Club Champions, les animations autour de la base loisirs l'été qui renforcent notre mission d'accompagnement social et qui nous positionnent comme un acteur majeur dans l'évolution et la croissance de notre village. C'est aussi une joie que de partager, organiser ou accompagner les événements sportifs qui attirent tant de visiteurs à La Clusaz. Le Club des Sports de La Clusaz est fier de la confiance et de la bienveillance que vous lui accordez et travaille chaque jour à se comporter avec exemplarité pour les respecter.





SPORTS

Revenons sur une année 2018 chargée en évènements, émotions et challenges.

Au niveau sportif, un palmarès redoutable dans toutes les disciplines de glisse qui présage de belles émotions et de belles victoires en cette future année 2019 de championnats du monde dans toutes les disciplines du ski et snowboard :

■ 10 membres en équipes de France

■ 4 sélectionnés aux Jeux Olympiques de Pyeong Chang

■ 6 sélectionnés aux Championnats du Monde juniors avec :

- 2 titres de vice-champion du Monde junior
- 2 troisièmes places

■ 18 podiums en coupes d'Europe dont :

- 3 premières places
- 10 deuxièmes places
- 5 troisièmes places

■ 45 podiums aux Championnats de France dont :

- 18 titres de Champion de France
- 20 titres de Vice-Champion de France
- 7 troisièmes places

■ Le Club des Sports de La Clusaz est également :

- Champion de France 2018 des clubs de ski de fond
- 2^{ème} du classement national AFESA 2018 des clubs de ski alpin.

Au niveau des événements là aussi, le Club a assuré sa mission d'organisateur, d'accompagnateur de la station avec, à son actif, plus de 25 événements sportifs qui se sont déroulés à La Clusaz en 2018.

On notera :

- Le championnat de France individuel et par équipe de ski de fond qui a vu la victoire écrasante de La Clusaz,
- Le LCZ freestyle show avec ses 2 000 spectateurs conquis par cette démonstration totalement réalisée et orchestrée par le Club sous le management de l'Office du Tourisme,
- Le Bélier qui a rassemblé plus de 5 000 participants sur trois jours et 250 bénévoles,

- L'Alps Bike Festival dans lequel le Club joue le rôle de technicien, de conseil et de fédérateur des bénévoles.

Comment terminer le bilan 2018 sans évoquer le déménagement du Club dans ses nouveaux locaux sous le départ du télésiège du Crêt du Merle. Nombreuses étaient les interrogations et les craintes sur l'abandon du site historique du Club. Nous devions le faire pour plusieurs raisons :

- soulager la commune, qui nous logeait, d'un investissement à perte dans des loyers et accéder ainsi à la propriété pour garantir notre pérennité en ces périodes budgétaires difficiles pour les communes.
- avec 560 adhérents et onze disciplines sportives, pouvoir disposer d'un lieu qui rassemble et héberge l'ensemble des sections.
- permettre l'accueil de nos jeunes dans des conditions compatibles avec les normes Jeunesse et Sport et nous mettre en conformité avec les problématiques de sécurité et d'accueil handicapés.
- mettre en place une "véritable" usine de préparation des skis et snowboards avec des zones dédiées, des tables de fartage de dernière génération, écologiques et non toxiques. En somme, un véritable outil de travail pour accompagner nos jeunes dans l'apprentissage de leur sport afin qu'ils se fassent vraiment plaisir.

Après deux mois passés dans ce lieu, nous pouvons affirmer à l'unanimité, que nous ne regrettons rien et qu'il forge un nouvel élan pour écrire une nouvelle page de la fabuleuse histoire du Club des Sports de La Clusaz.



Pour 2019, nous ambitionnons de faire perdurer cette vague de succès sportifs, de soutenir toutes les sections sportives et plus particulièrement les sections comme le VTT, le snowboard et le freestyle qui sont des fleurons afin qu'elles viennent rejoindre les sections alpin, nordique et hockey en nombre d'adhérents et en notoriété.



SPORTS

Nous renforçons notre situation financière avec un budget de 1,6M € en affichant un programme majeur de fidélisation de nos sponsors et mécènes à travers la création du Cercle 1926. Le Cercle 1926 est un programme de partenariat qui rassemble l'ensemble des personnes, entreprises, institutions qui ont une attitude bienveillante à l'égard du Club des Sports de La Clusaz. 1926 est l'année de création du Ski Club de La Clusaz pour rappeler l'histoire fabuleuse de ce Club. Le Cercle signifie que nos bienfaiteurs sont aussi impliqués dans le quotidien, la direction et la vision du Club des Sports, qu'ils sont totalement intégrés dans nos activités pour nous permettre d'apporter à l'ensemble de nos jeunes athlètes des moyens d'aborder leur sport, le maîtriser, se faire plaisir et briguer à la compétition de haut niveau pour celles et ceux qui en ont les capacités. Le Cercle 1926 doit être un soutien majeur pour nous permettre de faire rayonner La Clusaz dans les compétitions nationales, européennes et internationales.

2019 sera marquée par des événements majeurs avec le lancement du Béliet Blanc (12 janvier 2019), un trail sur neige et une randonnée raquette, qui doit devenir une étape majeure du circuit pour la saison d'hiver dans les années à venir, la reconduction du LCZ freestyle show (16 mars 2019) avec l'ambition qu'il devienne un jour le LCZ Festival à l'instar des festivals qui investissent l'ensemble d'une station autour d'un thème fédérateur comme le "Freeski".

Et n'oublions pas les événements sportifs majeurs de cette prochaine saison :

- **COUPE D'EUROPE DE SKI FREESTYLE**
(6 et 7 février 2019),
- **ETAPE DE L'ECUREUIL D'OR CHAMPIONNAT DE FRANCE U16 DE SKI ALPIN**
(du 28 au 31 janvier 2019),
- **FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE U17 DE SKI DE FOND**
(16 et 17 mars 2019),
- **CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (KNT) DE SNOWBOARD**
(9 et 10 février 2019),
- **ACCUEIL DES CHAMPIONS**
(12 avril 2019)

Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons une belle année 2019 sportive, pleine d'émotions et de bonheurs.





SPORTS

Grâce à la réussite sportive de nos jeunes et leurs excellents résultats, le Club des Sports compte de plus en plus d'athlètes en sélection régionale de ski de et de snowboard ainsi qu'en équipe de France. L'augmentation des coûts des stages, année après année, (4 à 10 000 € suivant les disciplines et les groupes) et le nombre croissant de jeunes du club sélectionnés font que le soutien financier du club auprès des familles ne peut plus se faire de façon aussi importante que par le passé. Afin de soutenir ces familles et pour que le ski ne se résume pas à une sélection par l'argent, la commune a décidé de compenser ce soutien en participant à hauteur de 1 000 € par jeune.



Les athlètes bénéficiant de cette aide :

SKI ALPIN

1. **Adrien Masson** · Comité Mont Blanc · Groupe Elite
2. **Hugo Desgrippes** · Comité Mont Blanc · Groupe Elite
3. **Oscar Duffour** · Comité Mont Blanc · Groupe Relève
4. **Justin Ardin** · Comité Mont Blanc · Groupe Relève
5. **Mila Chaput** · Comité Mont Blanc · Groupe Elite
6. **Louison Accambray** · FFS · Groupe relève
7. **Garance Meyer** · Comité Mont Blanc · Groupe Jeunes

SKI DE FOND

8. **Jules Chappaz** · FFS · Groupe relève
9. **Théo Schely** · FFS · Groupe relève
10. **Lucas Pollet-Villard** · Comité Mont Blanc
11. **Mathieu Hudry-Clergeon** · Comité Mont Blanc
12. **Félicie Chappaz** · Comité Mont Blanc
13. **Julien Thovex** · Comité Mont Blanc
14. **Simon Chappaz** · Comité Mont Blanc
15. **Maxence Pialat** · Comité Mont Blanc
16. **Titouan Blanchard** · Comité Mont Blanc Jeunes
17. **Julien Michel** · Comité Mont Blanc Jeunes

BIATHLON

18. **Martin Perrillat-Bottonet** · Comité Mont Blanc
19. **Jules Pessey** · Comité Mont Blanc
20. **Emma Lefevre** · Comité Mont Blanc Jeunes

SNOWBOARD

21. **Quentin Sodogas** · FFS · Partenaire d'Entraînement Jeunes
22. **Maximilian Ostergaard** · Comité Mont Blanc

FREESTYLE

23. **Kaditane Gomis** · Pôle France · Partenaire d'Entraînement Jeunes
24. **Timothé Sivignon** · Pôle France · Partenaire d'Entraînement Jeunes
25. **Alexis Ghisleni** · Pôle France · Partenaire d'Entraînement Jeunes

Un nouveau partenariat maritime

Yannick Bestaven, l'un des meilleurs skippers mondiaux, vient de signer un partenariat avec La Clusaz. Il devient ainsi notre ambassadeur sur les Mers du Globe à bord de son voilier Imoca Maître Coq !





AU FIL DES...

de l'hiver...

Championnat de France de Ski Alpin U16 du 28 au 31 janvier 2019

Lieu : stade du Crêt du Merle (ou des Joux en fonction de l'enneigement)

Discipline : Slalom et Géant

Compétition rassemblant les meilleurs espoirs du ski alpin français (filles et garçons), cette compétition est une co-organisation avec le Ski Club du Grand Bornand qui accueillera la moitié des épreuves (huit en tout).

La Clusaz, capitale de la transformation digitale !

du 4 au 6 février 2019

Événement unique dans la région et qui plus est dans une station de ski, les "Sommets du Digital", c'est l'événement incontournable de l'hiver pour tous les responsables marketing, communication, digital et les dirigeants qui veulent prendre de la hauteur et oxygéner leur transformation digitale. Les Editions Kawa proposent pendant trois jours un mix entre masterclass, workshops, conférences inédites, réflexions sur le digital marketing, le management de l'innovation, etc. mais aussi des soirées hors normes au cœur de la montagne.



FIS de Ski Freestyle

les 4 et 5 février 2019

Lieu : snowpark du Louveteau

Discipline : Slope Style

Compétition rassemblant les meilleurs spécialistes de la discipline de niveau International, elle sert de sélection pour la participation aux Coupes d'Europe.

Coupe d'Europe de Ski Freestyle

les 6 et 7 février 2019

Lieu : snowpark du Louveteau

Discipline : Slope Style

Compétition rassemblant les meilleurs spécialistes de la discipline de niveau européen, elle est le passage obligatoire pour les athlètes afin de se qualifier sur les Coupes du Monde.

Kids National Tour Snowboard

les 9 et 10 février 2019

Lieu : snowpark du Louveteau

Discipline : Slope Style et Big Air

Compétition rassemblant les meilleurs jeunes (Kids) du snowboard français, filles et garçons, elle est l'une des étapes de la Coupe de France jeune de snowboard.

La Full Moon

le 22 mars 2019

Pour que la nuit soit aussi belle que le jour, La Clusaz prend des airs de fête pour un moment inoubliable sous les étoiles. Une partie des pistes de ski ouvriront le soir, éclairées par la seule lumière du clair de lune, pour faire profiter les amateurs de glisse de sensations uniques. Une atmosphère des plus festives sera au rendez-





...EVENEMENTS

vous sur les pistes et dans toute la station de 21h à 1h du matin !

Pour la 16^{ème} édition, La Clusaz voit double avec l'organisation de deux soirées Full Moon les 18 janvier et 22 mars 2019. Les restaurants d'altitude s'animent avec concerts, DJ set, animations, tout comme les bars du village qui vont rythmer le reste de la nuit. Un incontournable de l'hiver !



LCZ Freestyle Show samedi 16 mars 2019

La Clusaz est un des berceaux en France du ski Freestyle et du ski Freeride. Ses champions, d'Edgar Grosperon à Candide Thovex, en passant par Loïc Collomb-Patton, n'ont cessé de faire évoluer leurs disciplines et le monde du ski plus généralement. Les skieurs et snowboarders de La Clusaz, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, issus de la section freestyle du Club des Sports de La Clusaz, ont donc décidé de se réunir pour constituer un groupe dont l'objectif est de partager leur passion et de tirer leur sport vers les sommets : LCZ, original Riders Factory.



Championnat de France de Ski de Fond U17 et Finale de la Coupe de France de Ski de fond U20 · Seniors

les 16 et 17 mars 2019

Lieu : Plateau des Confins

Discipline : Ski de fond

Epreuve rassemblant les meilleurs français de la discipline, avec une épreuve individuelle (classique) et un relais pour la catégorie U17 et deux épreuves individuelles (classique et skating) pour les U20 et Seniors.

Le Radio Meuh Festival

du 28 au 31 mars 2019



Une programmation pointue, une ambiance familiale, une organisation remarquable et toujours plus de découvertes : bienvenue au Radio Meuh Circus Festival ! Imaginé et organisé par la bande d'amis de la "Meuh", tous bénévoles, passionnés de musique, artistes ou simples mélomanes, le festival résonne de plus en plus fort années après années. Cette année, ce sont quatre jours de festivités, quatre soirées sous chapiteau et plus d'une dizaine de scènes OFF (ouvertes à tous, sur les pistes de ski ou dans le centre du village) qui feront vibrer la vallée. Electro, soul, hip-hop, disco ou

rock, chacun y trouvera son bonheur dans cet incontournable événement d'altitude. Dès midi et jusqu'à très tard dans la nuit, les festivaliers profiteront d'une ambiance festive et bon enfant, dans le village de naissance de la webradio la plus écoutée de France !

WWW.CIRCUS.RADIOMEUH.COM

Le Défi Foly

dimanche 21 avril 2019

Pour clôturer la saison d'hiver en beauté, les skieurs les plus fous des Aravis se sont donnés rendez-vous cette année encore au lac des Confins, ce dimanche 21 avril 2019, pour la 31^{ème} édition du Défi Foly !



Le Défi Foly est une compétition de water-slide, qui consiste à parcourir à skis, monoski, snowboard ou avec tout engin glissant similaire, la plus grande distance sur le lac des Confins après une prise d'élan sur pente raide et enneigée (la traversée représentant environ 180 mètres). Depuis 1986, ce sont plus de 150 sportifs, un peu fous, qui tentent tous les ans cette traversée, pour un show des plus étonnants et entraînants pour des spectateurs toujours plus nombreux : on attend des milliers de personnes encore cette année sur les rives du lac.

Mais le clou du spectacle est bien sur l'épreuve des Objets Glissants Non Identifiés (OGNI) : ces engins, fruits d'imaginations délirantes gorgées d'humour et de créativité extravagante, achèvent leur éphémère existence dans les eaux froides du lac en ce début de printemps.

INFOS ET INSCRIPTIONS
WWW.DEFIFOLY.COM



RÉTROSPECTIVE



Les sommets du digital



Freestyle show



Free ride junior tour



Fête du reblochon





RÉTROSPECTIVE

La Der des Der



Satiam Yoga



Réunion sur l'eau le 14 novembre 2018



Cérémonie du 11 novembre



LES SERVICES DE LA COMMUNE

FRANÇOIS RAGUET,

Nouveau responsable du Centre Technique Municipal

A 50 ans, François Raguet reprend le poste de Responsable du Centre Technique Municipal après Emilie Meuret qui l'a occupé de juin 2016 à juin 2018.

Originaire de la région Bourgogne-Franche-Comté, il a rejoint La Clusaz le 15 août 2018.

Après une formation technique, il intègre des entreprises de travaux publics et bureaux d'études en tant que responsable. Il rejoint la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, il gravit les échelons et devient adjoint au chef de district. Près de dix années passées au service de la société des autoroutes, il retrouve ses premières amours et devient conducteur de travaux, avant de rejoindre La Clusaz en 2018.



interview

François s'est prêté au jeu de l'interview.

Pourquoi avoir rejoint La Clusaz ?

J'ai toujours été attiré par la montagne, je voulais trouver le moyen de concilier un poste où je pourrai mettre en avant mes connaissances techniques, mon expérience du management et en parallèle pouvoir pratiquer toutes les activités que la montagne peut nous apporter toute l'année.

Quels sont vos objectifs ?

Avoir une équipe soudée avec laquelle nous pourrions répondre aux nombreuses attentes de l'ensemble des services municipaux en apportant une certaine rigueur dans l'organisation du service.

Quels sont vos priorités ?

Réussir mon intégration dans cette nouvelle équipe et dans ce beau village.



Paul Collomb-Clerc, Pierre Porret, Jean-Noël Gaillard, Yoann Eimert, Guiy Agnellet, Sébatsien Violeau, Norbert Rego, Marc Munier, Tony Secherresse, Christophe Albaladejo, John Agnellet, François Raguet. Christian Collomb-Patton, absent sur la photo car victime d'un accident au mois de novembre, sera de retour au sein de l'équipe au mois d'avril. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ça fourmille au CTM (Centre Technique Municipal)

Basé à la Zone Artisanale du Gotty, le CTM est le second cœur d'activité des services communaux.

En effet, entre les services voirie / déneigement, bâtiments, menuiserie, propreté, ménage, espaces verts, parkings et mécanique, ce ne sont pas moins de 24 agents en saison et 17 hors saison qui prennent leurs fonctions ici.

Et, pour la bonne marche de tous ces services, 17 véhicules et engins sont nécessaires : du simple véhicule utilitaire à la chargeuse de 16 tonnes (notre plus grosse chargeuse) en passant par le véhicule nacelle et le manitou.

Nous avons là une équipe motivée qui, chaque jour, œuvre discrètement, mais énergiquement, pour entretenir et restaurer nos routes et bâtiments communaux, nettoyer et embellir notre village, préparer et ranger nos animations...



LES SERVICES DE LA COMMUNE

ARRIVÉES

Mouvement au sein du personnel communal

Centre technique municipal



Yohan Eimert, agent saisonnier depuis plusieurs années au sein de la collectivité, a été recruté sur un poste permanent. Il a intégré le service entretien des espaces urbains depuis le mois de novembre 2018.



Jeff Rego, agent saisonnier au service des espaces verts depuis plusieurs années, a été recruté sur un poste permanent. Il a intégré le service voirie (patrouille hivernale) et espaces verts depuis le mois de décembre 2018.

Espace aquatique



Lucie Dineaux, après de nombreuses saisons en tant que maître nageur sauveteur puis responsable de bassin, à l'espace aquatique, Lucie a réussi brillamment le concours d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS). Elle a été nommée responsable du secteur bassin de l'espace aquatique depuis le mois de septembre 2018.

Services administratifs



Alexandra Madiot était en poste de remplacement à la direction générale des services. Alexandra, suite au départ en retraite de Priscilla Pessey, a été recrutée sur le poste d'assistante urbanisme-technique depuis le mois de mai 2018.



Charlotte Pivette a succédé à Mélissa Furling sur un poste partagé finances et ressources humaines, elle est contractuelle depuis le mois de janvier 2018.

Pôle enfance



Floriane Tissot-Rosset, éducatrice de jeunes enfants, a été recrutée sur le poste d'adjointe de direction. Elle est contractuelle depuis le mois de juillet 2018.



Marie Pean, après plusieurs saisons au sein de la collectivité, dans les structures halte-garderie touristique et espace aquatique, Marie a été recrutée sur un poste mixte : administratif et renfort encadrement des enfants depuis le mois de juin 2018. Elle remplace Nicole De Zordi partie en retraite en 2017.



Natacha Savary, après un début de saison en remplacement à la crèche, est nommée par voie de mutation sur un poste d'auxiliaire de puériculture depuis le mois de janvier 2019. Elle remplace Anaïs Cuvelier.

Nous souhaitons
à tous les agents entrant
dans notre collectivité
un plein épanouissement
dans leurs missions.



LES SERVICES DE LA COMMUNE

D É P A R T S

Centre technique municipal



Mourad Chmamadi, arrivé au mois d'août 2016 au service bâtiment de la collectivité. Mourad a décidé de rejoindre la ville d'Annecy depuis le mois de juillet 2018.



Raphaël Pernet-Mugnier, arrivé en octobre 2017 au service bâtiment de la collectivité. Après une année passée à nos côtés, Raphaël a rejoint Le Grand-Bornand au mois de novembre 2018.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

R E T R A I T E S

Services techniques administratifs



Priscilla Pessey, employée depuis juin 1988 en tant qu'agent administratif au service urbanisme, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée le 1^{er} juillet 2018 après 29 ans au service des usagers et de la collectivité.

Cérémonie des retraités

Le 6 avril 2018, Monsieur le Maire, le conseil municipal et les employés de la collectivité se réunissaient pour fêter celles et ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite ces derniers mois ou ces dernières années.

Tradition de La Clusaz de se retrouver avec les jeunes "anciens" mais, avant tout, un plaisir de retrouver les visages de ceux que nous avons côtoyés toutes ces années.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de cette retraite bien méritée.



Gilles Gallay
(40 ans de service)
Jean Luc Vindret
(39 ans de service)
Bernard Ruphy
(42 ans de service)
Nicole De Zordi
(16 ans de service)
Bernard Ballancet
(28 ans de service)
Patrick Lacombe
(40 ans de service)
entourés de Monsieur André Vittoz, Maire de La Clusaz et de Monsieur Laurent Badone, Directeur Général des Services.





HISTOIRE

11 novembre 2018 centenaire de l'armistice

Il y a cent ans, le lundi 11 novembre 1918 à 11h00, sur tous les champs de batailles d'Europe, la sonnerie tant souhaitée, tant espérée par les millions de combattants des deux camps, retentissait et annonçait la fin des hostilités.

à 38 ans, puis, de septembre à décembre, sont incorporés les hommes âgés de 39 à 42 ans ainsi que les jeunes de 20 ans. A partir de décembre, les jeunes classes sont incorporées à 19 ans.

Dans certaines familles, ils seront jusqu'à 6 frères à partir. Ils étaient âgés entre 19 et 47 ans. Parmi les plus jeunes, ceux qui avaient 20, 21, 22 ans en 1919 seront rappelés en 1939 pour la seconde guerre mondiale.



Ils ont été de toutes les batailles et se sont comportés héroïquement comme tous leurs camarades. Dans cette tourmente apocalyptique, 52 allèrent jusqu'au sacrifice suprême en faisant don de leur vie. 54 ont été blessés et durent vivre toute leur vie avec ces souffrances, 93 seront restés à la guerre du début à la fin. Tous ceux qui sont revenus de cet enfer, blessés ou non, resteront à jamais marqués dans leur cœur et dans leur esprit.

Leur bon comportement valut à 35 d'entre eux de revenir décorés de la Croix de Guerre, 17 de la médaille militaire.

Le temps que la nouvelle se répande, toutes les cloches de tous les villages de France carillonnaient pour annoncer à la population la fin de ce cauchemar. Il fit en tout plus de 18 600 000 morts. Pour la France, environ 1 400 000 soldats, 300 000 civils et 4 266 000 blessés alors que la population de la France s'élevait à 39 600 000 habitants.

A partir de mars 1915, sont incorporés les hommes âgés de 43 à 45 ans, puis en 1916 sont appelés les hommes de 46 à 50 ans.

Au total, entre 1914 et 1918, ce sont 8 410 000 soldats et marins français qui furent mobilisés dont 7% de soldats indigènes.

Les enfants de La Clusaz ont, comme tous les enfants de France, fait leur devoir quand il s'est agi de défendre le sol de la Patrie.

On estime la population de La Clusaz en 1914 à environ 900 habitants. Sur ces 900 habitants, environ 300 hommes étaient en âge d'être mobilisés (soit un tiers de la population).

Ils ont été environ 230 à être appelés pour combattre l'ennemi. 155 sont partis entre le 2 et le 18 août 2018.

En rentrant chez eux, ils reprirent tous leur vie simple de montagnard. Ils reprirent leur travail, aidant fraternellement les veuves de leurs copains à élever les enfants et en gardant à jamais graver en eux le souvenir des disparus et des souffrances qu'ils ont dû supporter, mais aussi la fierté d'avoir tenu. L'ordre du jour dicté par le Général Joffre en date du 6 septembre 1914 était de tenir, de garder le terrain conquis, se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Et bien oui, ils ont tenu.





HISTOIRE



de la Guerre 14/18

Dans cette période tragique, il ne faut pas oublier les femmes. Les hommes étant absents, à la campagne, elles ont travaillé dans les champs. Il fallait continuer à nourrir la population et nos soldats qui se battaient au front. Dans les villes, elles remplacèrent les hommes dans les usines, il fallait fabriquer le matériel et les munitions pour que nos soldats défendent la mère patrie, et en plus de tout ce travail, elles avaient la charge, le devoir d'élever leurs jeunes enfants. Toutes ces femmes de France méritent aujourd'hui qu'on leur rende un immense hommage car elles aussi ont fait leur devoir en participant à l'effort de guerre.

Nos soldats avaient accepté tous ces sacrifices en espérant que c'était la der des ders. Hélas, 20 ans plus tard, les mêmes belligérants, reprenaient les armes. Les enfants de nos poilus étaient, eux aussi, appelés à faire leur devoir, comme l'avaient fait leurs pères. Certains de ceux incorporés dans l'armée du nord furent fait prisonniers et restèrent 5 ans captifs en Allemagne, mais ceci est une autre guerre, une autre histoire.

Ce 11 novembre 2018, à La Clusaz, nous avons voulu nous rappeler. Nous rappeler notamment ces 52 hommes qui ne sont pas

revenus. Et pour mieux nous rendre compte de leur jeunesse, 52 roses rouges et 52 roses blanches ont été déposées au pied du monument aux morts par 52 jeunes de La Clusaz du même âge que ces 52 enfants du pays tombés au combat. Chacun était accompagné d'un enfant pour que personne, même les plus petits, n'oublie cette tragédie. Ils avaient entre 19 et 40 ans. 14 étaient mariés et laissèrent 21 orphelins. Certains n'auront jamais vu leurs enfants...

Une cérémonie haute en émotions portée par Monsieur le Maire et son Conseil municipal, les anciens d'AFN, les sapeurs-pompiers, l'Harmonie municipale et les chants des enfants de l'école Cité Notre Dame, les jeunes et un public nombreux.

Le 11 novembre 1918 à 11h11, la sonnerie tant espérée retentissait annonçant la fin de la guerre... cent ans plus tard, notre mémoire reste intacte et nos jeunes nous ont prouvés par leur investissement que le souvenir n'est pas près de s'effacer.





ASSOCIATIONS

L'activité des Sapeurs-Pompiers



A La Clusaz, 25 sapeurs-pompiers volontaires se relaient 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, pour assurer votre sécurité.

L'année 2018 fut encore une fois très chargée sur le plan opérationnel : du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2019, nous avons effectué 402 interventions.



INTERVENTIONS :

- Assistance et secours à personne : **363 interventions**
- Feux : **24 interventions**
 - 11 feux de maisons / immeubles
 - 4 feux de broussaille
 - 2 feux de cheminée
 - 1 explosion de bâtiment
 - 5 déclenchements d'alarme incendie
- Opérations diverses : **25 interventions**

FONCTIONNEMENT DU CENTRE :

Le centre de première intervention de la commune assure ses missions grâce aux sapeurs-pompiers volontaires qui exercent cette activité en dehors de leur profession ou de leurs études. En journée, le centre rencontre des difficultés pour trouver du personnel disponible. Pour pallier ce manque, en saison, la journée, le centre de secours est renforcé par trois pompiers professionnels et saisonniers de garde en caserne.



ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE EST UN ENGAGEMENT CITOYEN.

Il permet à chacun d'entre nous de se rendre utile et de venir en aide à la population, à nos proches, à protéger nos biens.

L'activité de sapeur-pompier volontaire s'ouvre à toutes et tous.

Notre porte est ouverte toute l'année. Nous vous invitons à venir nous rencontrer afin de vous informer sur notre activité et pourquoi pas rejoindre nos rangs et faire partie de la grande famille des pompiers.

Pour plus d'informations, contactez le chef de centre, Lieutenant Philippe Agnellet au 06 60 53 30 66.

NOMINATIONS AU GRADE SUPÉRIEUR EN 2018 :

- le Sergent Pollet-Villard Cyril nommé Sergent chef
- le Caporal Rey Gaëtan nommé Caporal chef
- le 1^{ère} classe Agnellet Eymeric nommé Caporal
- le 1^{ère} classe Ait Ouaguerd Samir nommé Caporal
- le 2^{ème} classe Agnellet Marin nommé 1^{ère} classe

Félicitations à eux !

POTEAUX INCENDIES : JE PROTÈGE VOTRE QUARTIER

A quoi je sers ? à délivrer de l'eau en cas d'incendie. Je dois être utilisé pour la défense incendie uniquement. Donc :

- **On me laisse tranquille**
- **On ne se gare pas devant moi**
- **On ne me cache pas**
- **Et on pense à me déneiger l'hiver, accessibilité et visibilité obligent.**





ASSOCIATIONS

NOUVELLES RECRUES

Deux nouvelles recrues sont venues renforcer nos rangs en 2018 :

- A gauche, Anthony Laplace (étudiant à Lyon en alternance avec l'entreprise Lathuille Frères)
- A droite, Bryan Bachelard (employé Chalets Vittupier)



RETRAITE OBLIGATOIRE POUR NOTRE SAPEUR-POMPIER JEAN-PIERRE MOLET

Fin février, notre collègue Jean-Pierre venait d'atteindre la limite d'âge autorisé (65 ans) chez les sapeurs-pompiers. Rentré au centre de La Clusaz en 1994, sous les ordres de Roger Mermillod, celui que ses camarades nommeront plus tard "le papi", aura participé à plus de 1 250 interventions durant ces 24 années de bons et loyaux services.

Au mois d'avril, en présence de Monsieur le Maire, des anciens pompiers, de sa famille et de ses camarades, il lui a été remis le grade d'adjudant honoraire, de la médaille de l'union départementale et de celle du SDIS (la médaille soleil) que le Chef du groupement du bassin Annécien, le Lieutenant-Colonel Philippe Chappet s'est félicité de lui remettre.



Merci Jean-Pierre pour toutes ces années de service !

Merci pour l'accueil que vous réservez à nos pompiers volontaires l'automne pour la présentation de leurs calendriers.

Patchwork en Aravis

Les petits doigts de fées ont repris leur activité de travail manuel en septembre. Un petit groupe s'est rendu en Alsace au Carrefour européen du Patchwork où une dizaine d'expositions d'ouvrages du monde entier leur a permis de rentrer avec de nouvelles idées plein la tête. Les 23 et 24 juin 2018, le club a organisé, pour la seconde fois, une exposition à la salle Sainte Thérèse. Une centaine de patchworks étaient exposés pour le plaisir des yeux et des visiteurs. Ce fut une réussite : merci d'être venus si nombreux, c'est très encourageant pour nous !



Association Gym et Danse

L'association Gym et Danse, créée en septembre 1998, rassemble plus de 50 adhérents.

La diversité des cours (gym Pilates, barre à terre, Step, Gyrokinesis®) permet à chacune et chacun de pouvoir se muscler et s'assouplir en fonction de ses capacités, dans une ambiance conviviale.

Des parcours gymniques et une initiation à la danse sont proposés aux enfants à partir de 3 ans.

Pour tous renseignements : 06.15.18.70.55





ASSOCIATIONS

Les Placomusophiles

Le club des Placos de La Clusaz compte, à ce jour, pas loin de 200 adhérents répartis dans toute la France et même la Belgique (une vingtaine d'adhérents).

Nous organisons trois réunions importantes dans l'année :

- mi-avril : l'assemblée générale avec repas et réunion d'échanges de capsules de champagne au salon d'honneur de l'Office du Tourisme ;
- fin juin : notre journée échanges de capsules avec barbecue (cette année, une soixantaine d'adhérents s'étaient donnés rendez-vous pour cette sympathique et conviviale journée),
- début octobre : pour clôturer notre sixième année d'existence, le salon du mois d'octobre fut une belle réussite pétillante où une centaine de collectionneurs venus de tous les horizons (Belgique, Suisse, Luxembourg et nombreux clubs de France) se sont donnés rendez-vous dans notre belle vallée des Aravis pour échanger de nombreuses capsules et déguster la traditionnelle tartiflette servie par Bernard et Anne-Marie. En chiffre, ce sont 800 bouteilles vendues. Pour notre salon aux couleurs du club et de notre vigneron Patrick Breul.

Le club tient à remercier les différents organismes et partenaires de la station qui nous soutiennent durant toute l'année pour la bonne marche du club et aussi nos nombreux bénévoles. Rendez-vous est pris pour la septième édition le 6 octobre 2019.

Pour tous renseignements :

Président : 06 60 59 41 09
mail : patrick.lacombe.74220@gmail.com
Trésorière : 06 11 90 09 13
mail : ndemarteleire@gmail.com
Secrétaire : 06 98 17 34 94
mail : dom.minier@hotmail.com

Bridge Club Aravis

Le Bridge Club Aravis, implanté à La Clusaz, organise toute l'année des tournois de régularité homologués par la Fédération Française de Bridge. Il s'adresse aux joueurs de tous niveaux les lundis et jeudis à 16h30 en hiver et 17h30 en été et accueille les résidents permanents et secondaires, les vacanciers de passage des communes des Aravis dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Son effectif, en constante augmentation, compte 70 membres en 2018.

Bilan 2018 : Un tournoi "lac et montagne, challenge Robert Allemand" s'est déroulé dans la salle des fêtes de La Clusaz le 7 août avec la participation de 108 joueurs des Aravis, d'Annecy et de nombreuses régions de France. Un somptueux et alléchant buffet préparé par Michelle Guinchard et son équipe a clôturé cette journée mémorable. Grâce au soutien de l'AACS et de la Mairie de La Clusaz, le club s'est installé dans la salle Edelweiss du bâtiment Sainte Thérèse : vaste salle lumineuse, ouverte sur le village, mobilier récent et confortable, tout pour satisfaire les joueurs...

René Vigier a pris en charge la formation de huit joueurs débutants en 2018 et poursuivra avec succès son entreprise en 2019 avec dix élèves... On peut le joindre au 06 30 79 52 17.

En septembre 2018, 34 membres du club ont effectué un séjour "bridge, détente, tourisme" au pays basque : le soleil et la bonne humeur étaient de la partie.

Le club grandit d'année en année : en 2019, il envisage de conforter sa notoriété par des articles dans les bulletins municipaux, dans les programmes des offices de tourisme et dans les journaux des associations. Il prépare un nouveau tournoi lac et montagne et en septembre un séjour sur la Côte d'Azur.

N'ayez pas peur ! Renseignez-vous ! Rejoignez le BCA !

Le bridge est un "sport" difficile qui demande des efforts mais Ô combien ennemi de la perte de mémoire et de bien d'autres désagréments. Sport collectif, il favorise les rencontres et aide à la vie sociale. Et, si vous avez des notions de tarot ou de belote, vous avez déjà fait un pas dans le bridge. Alors... !!!

Salle Edelweiss : 15 route de l'Etale - 74 220 La Clusaz

Président : J. Cohade (06 09 58 68 99)

Trésorière : J. Mermillod (06 62 32 04 68)





ASSOCIATIONS

ESF

L'hiver dernier a permis à l'Ecole du Ski Français de La Clusaz d'établir un nouveau record avec 73 901 heures de cours vendues. Depuis six ans, le chiffre d'affaire a progressé de 26 % et l'effectif est passé de 228 à 257 monitrices et moniteurs, nous situant dans le "Top Ten" des ESF en France. Nous bénéficions de la qualité de notre station village de La Clusaz et de la compétence de tous ses services et de tous ses acteurs socios professionnels que nous remercions.

Nous organisons tout l'hiver des compétitions de ski alpin (l'ESF Ski Tour), de freeride et de freestyle (l'ESF Freeski Tour) et de ski nordique (Confins Trail and

Ski). Nous sommes fiers de maintenir avec le Club des Sports l'emblématique et traditionnelle course des Jeunes Planches, ainsi que le ski scolaire offert aux élèves de l'Ecole Cité Notre Dame de La Clusaz. Nous participons en tant que partenaire financier et technique à l'organisation du Derby de Balme et du Défi Foly, et bénévolement à l'Alps Bike Festival et à la fête du Reblochon. Nous avons le projet pour cet hiver de "monter" un Ski Show et de continuer à développer notre place de marché "Mon Séjour en Montagne". Enfin, nous vous rappelons notre formule à succès "les écureuils", cours collectifs tous les samedis de l'hiver, à destination des enfants, des ados et adultes de la région, 911 inscrits l'hiver dernier !!!





ASSOCIATIONS

Association de Gestion du Ski Nordique

BILAN DE LA SAISON ÉCOULÉE

Avec plus de 163 jours d'ouverture, la saison 2017/2018 est jusqu'à présent la plus longue jamais enregistrée depuis la création de l'AGSN.

La fréquentation fut excellente grâce au snowfarming et à la neige de culture en début de saison puis satisfaisante tout au long de l'hiver en dépit d'une météo peu favorable les week-ends et d'une inhabituelle concurrence de la part de la totalité des domaines nordiques Français qui ont pu ouvrir normalement suite aux abondantes chutes de neige sur tous les massifs.

Par rapport à la saison dernière, la fréquentation skieurs est en hausse de 9%.

Compte tenu de ces éléments, la saison 2017/2018 peut donc être considérée comme très bonne.

Concernant les événements, l'AGSN a activement participé aux traditionnelles courses comme le Grand Prix de Fond et le "Run'N Skate" mais également à l'organisation du Championnat de France de ski nordique couronné par un succès historique du Club des Sports de La Clusaz.

NOUVEAUTÉS ET INFOS SUR CETTE NOUVELLE SAISON 2018/2019

En projet depuis des décennies, la piste forestière du Tour du Danay a enfin vu le jour.

Essentiellement dédiée l'hiver à la pratique du ski Nordique, cette nouvelle piste panoramique située en moyenne à 1 500 m d'altitude devrait également bénéficier d'un bon enneigement et comblera sans aucun doute les skieurs les plus exigeants.

En ce début de saison, les conditions météo exceptionnellement douces ont conduit l'AGSN à la prudence dans la gestion de son stockage de neige en n'étalant que tardivement la moitié de la réserve, le reste étant conservé pour les vacances de Noël en cas de fort redoux.

Avec une piste de un kilomètre, certes courte, mais d'excellente qualité, l'Espace Nordique des Confins a pu satisfaire la clientèle en ouvrant dès le 1^{er} décembre.



Association des résidents

Pour surmonter la mélancolie des années fastes et l'inquiétude de l'avenir, la culture et le sport sont deux remèdes à consommer sans modération. La Clusaz est le cadre idéal pour cette remise en forme. L'ARLC s'efforce de préserver une certaine qualité de vie, l'élément phare qui est la meilleure promotion pour notre station.

En 2017 et 2018, notre association s'est investie dans la musique avec l'orchestre de La Clusaz et le Festival de Musique à Beauregard qui ont donné beaucoup de bonheur aux participants.

Cet été, notre excursion à Bonneval sur Arc nous a fait prendre conscience, un peu plus, de la valeur d'un patrimoine protégé. C'est pourquoi nous soutenons l'Association Patrimoine et Tradition qui restaure et fait revivre les vestiges de l'histoire du village et de ses habitants.

2019 sera plus axée sur le sport, dans l'esprit montagne. Quelques idées émergent...

Il incombe à tous nos membres d'être les gardiens et ambassadeurs de ce joyau des Aravis.





ASSOCIATIONS

OGEC

L'OGEC est une association composée de parents d'élèves bénévoles.

Elle a pour mission la gestion du bon fonctionnement de l'école.

Cette année encore, l'école a fait quelques travaux de peinture dans les couloirs des maternelles et des sanitaires.

Pour cette nouvelle année 2018-2019, la mise aux normes handicapés va être effectuée.

Il est important pour l'école de pouvoir accueillir tous les enfants.

La kermesse 2018 a eu à nouveau un beau succès !

Un GRAND MERCI encore pour votre implication. Il a été démontré encore une fois que sans la participation de la quasi-totalité des familles, elle ne pourrait se dérouler correctement.

L'OGEC remercie aussi les différentes associations, l'AFR, l'APEL, le groupe folklorique Lou Sociali, les agriculteurs, les artisans et l'harmonie de La Clusaz.

On compte sur vous pour 2019 !

L'OGEC recrute...

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas... on vous attend !

Association des anciens d'A.F.N.

Cette année encore, nous avons été présents aux cérémonies traditionnelles du Souvenir, en mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour l'honneur de la France. En présence des drapeaux et des membres de l'association, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sont accompagnées de l'harmonie municipale et de la compagnie des sapeurs-pompiers (11 novembre).

Cette année, pour la commémoration du 11 novembre, la cérémonie a été particulière avec la célébration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la grande guerre mondiale de 14-18.

Pour notre sortie annuelle, nous avons visité l'usine d'embouteillage de l'eau d'Evian, eau minérale naturelle : découverte des lignes de production et défilé des bouteilles de toutes espèces. Les charriots, tous robotisés, nous ont impressionnés. Un repas copieux nous a été servi au bord du lac Léman. Nous voilà ensuite partis pour une croisière

en bateau électro-solaire, commentée, pour la découverte de la ville, vue de ses rives. Durant le retour, nous avons fait une halte avec apéritif dinatoire. Nous avons apprécié cette journée ensoleillée et très conviviale.

Belle fréquentation pour notre traditionnelle sortie d'été, cette année à la Chenillette, aux Confins. Ce fut une journée pleine d'amitié et de convivialité.

Cette année, six camarades et amis nous ont quittés :

- Robert Salero, décédé le 5 janvier, à l'âge de 86 ans,
 - Pierre Giguet, décédé le 10 mars, à l'âge de 79 ans,
 - Hubert Collomb-Clerc, décédé le 11 avril, à l'âge de 78 ans,
 - Georges Agnellet, décédé le 7 juillet, à l'âge de 86 ans,
 - André Périllat-Amédée, décédé le 23 octobre, à l'âge de 86 ans,
- Ainsi que le dernier combattant de la deuxième guerre mondiale :
- Ernest Thevenet, décédé le 23 octobre, à l'âge 95 ans.





ASSOCIATIONS

Association d'Action Culturelle et Sociale de La Clusaz (AACS)

La Ferme des Riffroids

C'est une longue et belle histoire qui s'est terminée en décembre 2017 à la Ferme des Riffroids avec le décès de Thérèse puis de Marius Pessey.

La Ferme des Riffroids appartient à l'AACS. C'est le Curé Premat (que les moins de 70 ans n'ont pas connu) qui avait loué cette ferme et le terrain agricole attenant à la famille Pessey depuis les années 1940.

Pendant cette longue période la famille Pessey a entretenu la

propriété, et c'est un bâtiment qui n'a rien perdu de son authenticité que l'AACS a récupéré, conformément au contrat de location.

Les membres de l'AACS se sont interrogés sur le devenir de cette propriété, et tout naturellement l'AACS s'est tourné vers la commune de La Clusaz, propriétaire de la parcelle voisine, cette propriété pouvant l'intéresser.

Sans projet défini sur le secteur, tout en gardant cet édifice d'un intérêt patrimonial, l'AACS a décidé de mettre en vente le chalet des Riffroids et le terrain d'une surface totale de 1 700 m² selon la formule d'une dation en paiement, permettant ainsi à l'AACS de rester propriétaire de logements qui seront loués à des familles de la commune, et permettre ainsi de maintenir une

population active dans notre village et de maintenir des élèves à l'école Cité Notre Dame qui appartient également à l'AACS et qui permettra l'entretien de celle-ci.

Agence Postale :

L'AACS a autorisé, en collaboration avec la mairie, l'installation de l'Agence Postale dans les locaux du Pôle Coworking propriété de l'AACS. Une ouverture a été effectuée sur le côté du bâtiment pour un accès direct et plus facile au bureau de poste.

Salle la Rencontre :

L'AACS est heureuse d'accueillir dans les locaux de la Rencontre situés face au télésiège du Crêt du Merle, la Radio locale Radio Meuh.

L'APEL

L'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) est une association de parents bénévoles responsables au service du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants.

Elle organise des actions pour :

- favoriser la rencontre et la création de liens entre parents (petit déjeuner de rentrée, goûters, fête des parents...);
- recueillir de l'argent permettant de financer des projets pédagogiques (vente de gâteaux, de pizzas, de sacs, tombola de Pâques... sorties scolaires, spectacle de Noël, spectacle de fin d'année...);
- participer à la vie associative du village

Cette année 2018, nous avons décidé de ne pas organiser notre traditionnel vide-grenier lors de la braderie des commerçants afin de ne pas perturber la cérémonie du centenaire de l'armistice. Mais pas d'inquiétude : nous réfléchissons d'ores et déjà à l'édition du vide grenier 2019 !

Pour la réussite de toutes nos actions, nous avons besoin de la participation de tous les parents d'élèves et des habitants de la commune !

L'APEL (laclusapel@gmail.com)





ASSOCIATIONS

Jumelage La Clusaz-Aravis/ Pama-Kompienga

Des bonnes et... des mauvaises nouvelles

Une des fiertés des citoyens de La Clusaz : son jumelage "La Clusaz-Aravis avec Pama-Kompienga", région située au sud-est du Burkina Faso.

Comme vous le savez notre partenariat, riche d'échanges, d'amitié, de solidarité, de partage et d'entraide, dure depuis 1983.

Malgré la grande pauvreté dont souffre cette région, la population resta attachée au pays de leurs ancêtres.

Notre but : les aider dans leurs actions qui les conduisent vers plus d'autonomie et d'autosuffisance afin qu'ils gardent la possibilité de pouvoir continuer à vivre dans leur village natal.

Voici un exemple de réussite d'une action menée par Monsieur Abdoul Kadiri, le président de l'AMTPO (Association Main Tendue aux Petits Orphelins) : une action concernant l'aide à la scolarité aux orphelins et orphelines qui a obtenu des résultats très positifs et qui méritait donc d'être présentée aux autorités. Monsieur Abdoul Kadiri n'a donc pas hésité à inviter l'Ambassade de France pour participer à la remise des prix de son association.

Voici l'extrait du courrier d'invitation faite à l'Ambassade de France :

"Sous le parrainage du comité de jumelage La Clusaz-Aravis France et sous la présidence de Monsieur le haut-commissaire de la Kompienga, l'Association Main Tendue aux Petits Orphelins a le plaisir de vous inviter pour la remise officielle des dons aux orphelines de la Kompienga, le samedi 6 octobre 2018.



Ce don a été possible grâce au soutien si noble et si louable de la part de ce comité de Jumelage qui, depuis des années, fait des efforts pour soutenir l'éducation des orphelins et orphelines de la Kompienga.

Monsieur l'ambassadeur, votre pays à travers ce comité de jumelage, participe au développement du Burkina Faso et nous venons par-là vous transmettre tous nos remerciements.

Monsieur l'Ambassadeur, votre présence à la remise de ce don sera un atout favorable à la coopération entre la France et le Burkina Faso.

Nous savons compter sur votre compréhension, et votre présence est vivement souhaitée."

Suite à cette invitation, de graves événements se sont produits dans la Kompienga, et cette manifestation a été reportée au 20 octobre.

L'Ambassade avait répondu favorablement, mais s'est finalement excusée pour des raisons d'insécurité du déplacement...

La manifestation a tout de même pu se dérouler en présence des autorités provinciales, des maires de la Kompienga, des responsables de l'éducation nationale, enseignants et maîtres d'apprentissage.

Il a donc été procédé à la distribution de dons, proclamation des résultats aux examens et remise des attestations de reconnaissance envers le président de l'AMTPO, du comité de La Clusaz et de ses membres.

Autre exemple d'autonomie : la mise en place d'un plan d'action du comité communal de jumelage de Pama permettant de mettre à jour :

- le grave problème de l'accès à l'eau potable dans la Kompienga,
- la nécessité de s'occuper de la protection des enfants et surtout des jeunes filles et notamment d'améliorer la condition des femmes car elles jouent un grand rôle dans la société africaine (lutte contre l'excision et mariages de très jeunes filles).

A toutes ces prises de conscience et toutes ces difficultés s'ajoutent de nombreux événements malheureux : en effet la province de la Kompienga subit de nombreuses attaques :

- 17 juin 2018 : deux militaires sont décédés lors d'attaque par des groupes armés ;
- 18 juin 2018 : un policier décédé dans les mêmes circonstances ;
- 28 août 2018 : attaque de la gendarmerie de Pama par incendie et assaut armé, des blessés sont à déplorer...
- une compagnie envoyée en renfort de Fada a sauté sur une mine faisant huit morts ;
- le campement présidentiel proche du village de Kompienbiga est incendié, l'état des victimes n'a pas été communiqué ;
- Le 4 septembre 2018 : un groupe armé a attaqué une mosquée et une concession faisant de plusieurs victimes.

Rien n'est revendiqué, ils ne savent pas qui, ni d'où viennent ces attaquants ; la population vit dans la terreur...

Des patrouilles militaires pédestres et aériennes ont été mises en place sur la Kompienga. Cette présence rassure...

Il est déplorable que nos amis aient à subir tant de doute et d'insécurité, continuons donc à leur porter tout notre soutien.

"La pauvreté n'est pas une chose naturelle, il s'agit d'une pure création humaine, et elle ne peut être surmontée et éradiquée qu'au travers des actions des êtres humains" (Nelson Mandela)





INFOS PRATIQUES

Agence postale communale

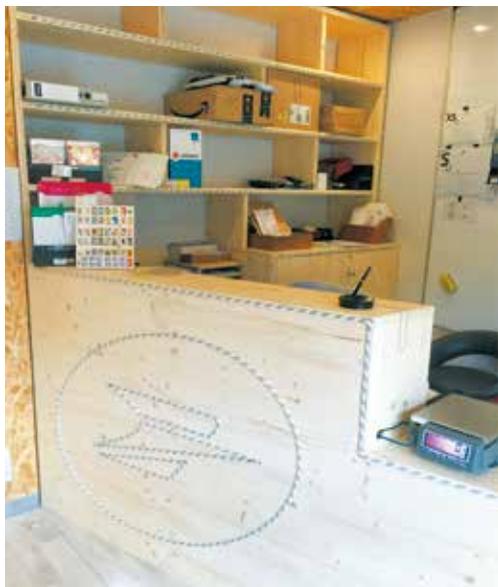
Depuis le mardi 6 novembre 2018, le Pêlé Coworking est devenu aussi Agence Postale Communale.

Ce point de contact postal est le lieu de proximité pour les opérations postales et financières : achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Prêt-à-Envoyer, d'emballages pour les colis, dépôt d'envois postaux y compris les recommandés et retrait d'objets en instance et de sommes d'argent sous certaines conditions.

La Poste et la municipalité ont réfléchi ensemble à l'évolution de l'offre de service postal permettant de maintenir une présence attractive et de préserver l'accessibilité à l'ensemble de nos services.

Cette agence est ouverte sur les mêmes créneaux horaires que le Pêlé Coworking, c'est-à-dire du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 sans interruption en saison d'hiver et du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 sans interruption le reste de l'année.

Bravo à toute l'équipe du Pêlé Coworking d'avoir relevé ce challenge avec la Mairie, et merci au personnel de la Poste pour la qualité du service rendu à La Clusaz pendant toutes ces années.



Atelier débat sur l'eau

L'espace de Co-Working Le Pêlé de La Clusaz, en collaboration avec l'association "Water Family - Du Flocon à la Vague" vous propose de participer à un atelier débat d'une heure, avec des échanges et partages sur le thème de l'eau.

L'eau, ressource vitale et vulnérable, essentielle à la Vie et à toutes nos activités humaines, nous concerne tous.

Ensemble, en passant par le cycle de l'eau et l'exploration de l'eau visible que nous utilisons mais aussi l'eau virtuelle que nous consommons, nous échangerons et réfléchirons ensemble à comment mieux la protéger et l'économiser à travers nos gestes du quotidien.

Cet atelier gratuit, ouvert à tous à partir de 10 ans, aura lieu à l'espace co-working de La Clusaz les jeudis des vacances scolaires d'hiver de 18h00 à 19h00. Il sera conclu par une dégustation de produits locaux. Inscription obligatoire à l'office du tourisme.



Crèche Les P'tits Montagnards : possibilité d'accueil occasionnel

La crèche les P'tits Montagnards a ouvert ses portes le 23 janvier 2019 conformément au planning établi.

Dès le mois de mai 2019, la Crèche Les P'tits Montagnards pourra accueillir occasionnellement vos enfants de quelques heures à des demi-journées ou journées en fonction de vos besoins.

Nous pourrions répondre à votre demande selon les disponibilités du service.

Veillez contacter la crèche à creche@laclusaz.fr.

Ce service est mis en place afin de satisfaire les besoins des familles de La Clusaz et/ou du canton qui auraient besoin de quelques heures ou quelques journées pour rendez-vous ou autres...





INFOS PRATIQUES

HALTE AUX CAMBRIOLAGES : la gendarmerie d'Annecy vous met en garde !

“L'arrondissement d'Annecy est attrayant : protégez votre habitation comme celle de vos voisins.”

Sur l'arrondissement d'Annecy, près de 1 000 cambriolages sont constatés chaque année par les services de gendarmerie dans les résidences principales et secondaires. Les maisons isolées, les résidences secondaires et les zones pavillonnaires sont les plus concernées et favorisent l'action des cambrioleurs.

1. JE PRÉVOIS

- **J'équipe mon domicile** d'une alarme, de détecteurs de présence ou de vidéo surveillance et je prévois des barreaux derrière chaque accès.
- **Je protège mon domicile** lorsque je m'absente ou que je dors (tous les accès fermés à double tour, pas de clé sur place, alarme activée, courrier retiré de la boîte aux lettres chaque jour ou acheminé sur lieu de villégiature, présence simulée par lumière ou volets ouverts, aucun message d'absence sur répondeur et renvoi d'appel privilégié, pas d'échelle, échafaudage ou outils à disposition des malfaiteurs pour faciliter leur intrusion).
- **J'alerte la gendarmerie** de mes départs dans le cadre de l'opération tranquillité vacances en me déplaçant à la brigade.
- **Je renforce les liens avec mes voisins**, je les alerte de mes départs et surveille en retour leur domicile lorsqu'ils sont absents.
- **J'inventorie mes biens les plus précieux** (bijoux, multimédia, etc) que je photographie pour faciliter une prise en compte de l'assurance.
- **Je sécurise mes biens** (coffre-fort dissimulé de toute vue, biens mis au coffre dans une banque ou remis à une personne de confiance), je ne conserve jamais de fortes sommes en espèce, je n'inscris jamais mes nom et adresse sur un trousseau de clés.

2. JE RÉAGIS

- **Je prévois la gendarmerie** en composant **le 17** si je constate quelque chose de suspect (passages réguliers de véhicules ou individus suspects, démarchage à domicile, repérage, signes distinctifs sur les accès ou boîtes aux lettres, appels téléphoniques suspects...).
- Si néanmoins, je suis victime d'un cambriolage, **je contacte immédiatement** les gendarmes en composant **le 17**.
- **Je conserve les lieux** en l'état sans rien toucher pour que les enquêteurs prélèvent les traces et indices qui pourront confondre les auteurs.

**Opposition carte bancaire :
0892 705 705**
**Opposition chéquier :
0892 68 32 08**

De même, l'arrondissement d'Annecy fait actuellement face à une vague de cambriolages de commerces et sociétés. Aucune commune n'est épargnée.

C'est la raison pour laquelle, le Chef d'escadron Eric Dikoume, commandant la compagnie de gendarmerie départementale d'Annecy lance des appels à la vigilance à travers les recommandations suivantes :

- soyez particulièrement vigilant à l'ouverture et à la fermeture des commerces,
- veuillez assurer un bon éclairage intérieur et extérieur,
- verrouillez les issues non utilisées lors de l'exercice de votre activité,
- pour montrer les pièces de valeurs, sortez-les, une à une, des vitrines,
- conservez le minimum d'argent dans les caisses,

- verrouillez le tiroir-caisse et gardez la clé sur vous,
- variez les jours, heures et itinéraires de dépôt de la recette à la banque,
- en cas de règlement par carte bancaire, demandez un justificatif d'identité,
- en cas de règlement par chèque bancaire, n'hésitez pas à pratiquer une vérification approfondie et ostensible du chèque,
- entreposez le coffre (NF 1143), fixé dans les règles de l'art, dans une pièce non visible du public et sous alarme.

Prévenir et bien réagir, pendant et après l'agression :

- soyez attentif à l'environnement et, en cas de doute, composez le 17,
- ne vous opposez pas physiquement à l'agresseur et conservez votre calme,
- dès le danger écarté, composez le 17 et demandez aux témoins de rester sur place,
- dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, préservez les traces et indices, fermez votre commerce, ne touchez pas aux objets que les agresseurs peuvent avoir abandonnés,
- déposez plainte à votre gendarmerie.

Enfin, en guise de rappel, le groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie dispose d'une équipe de prévention technique de la malveillance et de vidéo protection, dont le concours peut être sollicité en contactant la brigade de gendarmerie la plus proche afin d'obtenir des conseils en terme de sécurité.





INFOS PRATIQUES

Accident vasculaire cérébral

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ? Paralysie faciale, paralysie d'un membre, troubles de la parole notamment.

Si ces symptômes apparaissent, ayez le bon réflexe : appelez le 15 immédiatement.

Ces signes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

Une prise en charge plus rapide et des traitements adaptés permettent de limiter les séquelles.

Plus d'informations sur l'AVC et les filières de prise en charge sur le site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

AVC, chaque minute compte. Chacun d'entre nous peut agir.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie nous informe :

Conservez vos informations de santé dans votre Dossier Médical Partagé (DMP) :

- gardez toutes vos informations de santé en ligne
- partagez-les avec les professionnels de santé de votre choix
- facilitez votre prise en charge en cas d'urgence
- bénéficiez d'un service confidentiel et hautement sécurisé

VOTRE DMP, MODE D'EMPLOI :

Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr (la liste des régimes autorisés à la création d'un DMP sur Internet se trouve sur dmp.fr)
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller

Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examen (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations

Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

- à part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

Don du sang

Les prochaines collectes de l'Etablissement Français du Sang (EFS) auront lieu à la salle des fêtes :

- **le mardi 15 janvier 2019** de 16h30 à 19h00,
- **le mardi 16 avril 2019** de 7h30 à 10h00,
- **le jeudi 11 juillet 2019** de 16h30 à 19h00,
- **le jeudi 5 septembre 2019** de 16h30 à 19h00,
- **le jeudi 21 novembre 2019** de 16h30 à 19h00



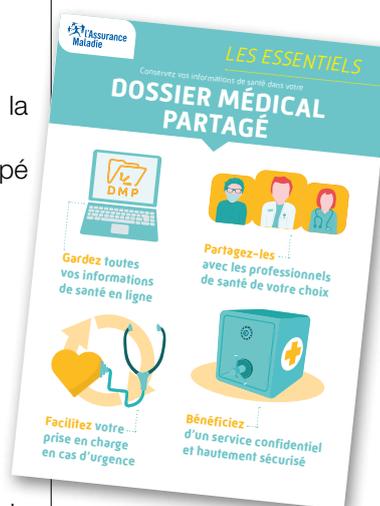
Secours populaire

Le Secours Populaire nous informe des dates des Braderie de la solidarité organisées à la salle des fêtes de Thônes de 8h30 à 13h30 :

- **le samedi 9 février 2019**
- **le samedi 6 avril 2019**
- **le samedi 4 mai 2019**
- **le samedi 3 août 2019**
- **le samedi 5 octobre 2019**
- **le samedi 7 décembre 2019**



Comité de Thônes





INFOS PRATIQUES

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Avant la mise en place du prélèvement à la source, l'impôt sur le revenu était payé avec un an de décalage. Le prélèvement à la source met fin à ce décalage. À partir du 1er janvier 2019, l'impôt sur le revenu des salariés sera payé chaque mois par prélèvement sur le salaire.

L'application du prélèvement à la source ne vous dispensera pas de déposer une déclaration de revenus en mai / juin de chaque année. Après calcul de l'impôt définitif, les retenues pratiquées par l'employeur viendront s'imputer sur l'impôt finalement dû.

Principe du prélèvement à la source

Le montant du prélèvement à la source est calculé à partir d'une base et d'un taux. La base est calculée par votre employeur en fonction des éléments de votre bulletin de salaire selon les règles en vigueur.

Le taux de prélèvement est soit un taux personnalisé, communiqué par l'administration fiscale, soit un taux neutre calculé en fonction d'un barème.

COMMENT CHOISIR SON TAUX D'IMPOSITION ?

Sans option de votre part, un taux personnalisé (celui de votre foyer fiscal) sera automatiquement communiqué par l'Administration à votre employeur.

Vous pouvez néanmoins opérer certains choix sur votre espace particulier sur www.impot.gouv.fr. Notez que l'option choisie doit être effectuée avant le 15 septembre 2018 pour être effective dès 1er janvier 2019.

Si vous préférez un taux personnalisé, vous avez deux possibilités

Ce taux personnalisé sera revalorisé chaque année, en septembre, en fonction de l'impôt sur les revenus déclarés l'année précédente.

- **Le taux du foyer fiscal** : il est calculé à partir du montant de l'impôt dû sur les revenus encaissés au cours de l'année précédente, divisé par 12. Le taux ainsi déterminé est appliqué à tous les membres

du foyer fiscal : au célibataire imposé seul, au couple imposé en commun... si par exemple le taux de prélèvement est égal à 10 %, chaque membre du foyer fiscal verra ses revenus salariaux imputés d'une retenue de 10 %, quel que soit le montant de ses salaires.

- **ou le taux individualisé** pour chaque membre du foyer fiscal. Pourquoi ? Pour avoir un prélèvement proportionné au montant de son salaire. Dans ce cas, le salarié peut ajuster le taux de prélèvement au montant de son salaire en optant sur internet sur le site www.impots.gouv.fr accessible depuis son espace particulier, puis dans la rubrique "Gérer mon prélèvement". Au final, ce sera toujours le même montant d'impôt qui sera payé par le foyer fiscal ; mais c'est seulement la répartition entre les personnes qui sera différente. Il faut tenir compte d'un délai d'environ trois mois entre la demande faite sur internet et sa prise en compte sur le salaire.

Si vous préférez la discrétion d'un taux neutre

Un taux d'imposition correspond à un niveau de revenu imposable. Pour éviter que les tiers, y compris évidemment votre employeur, aient connaissance de ce niveau, vous pouvez demander l'application d'un taux neutre de prélèvement.

Dans ce cas, vous pouvez opter sur internet sur le site www.impots.gouv.fr (sur votre espace particulier) pour un taux de prélèvement neutre déterminé par un barème qui dépend de votre domicile fiscal. Ce taux neutre correspond au taux applicable à un célibataire sans enfant. Il faut tenir compte d'un délai d'environ 3 mois entre la demande faite sur internet et sa prise en compte sur le salaire. Le taux neutre s'applique de plein droit dans les situations suivantes :

- Vous n'avez jamais fait de déclaration de revenus au cours des années précédentes (primo déclarants ou les impatriés par exemple) connaît pas le taux à appliquer.



- Pour les premiers salaires versés à des nouveaux arrivants dans une entreprise, tant que l'employeur ne connaît pas le taux à appliquer.

Et si votre situation fiscale évolue ?

Certains changements de situation doivent être déclarés à l'administration fiscale dans un délai de 60 jours. Il s'agit notamment du mariage, de la conclusion d'un PACS, de la naissance d'un enfant, du divorce ou du décès du contribuable. S'ils entraînent une modification du taux du prélèvement, l'actualisation du taux et donc du prélèvement qui en découle est calculée automatiquement et transmise par l'Administration dans un délai de 90 jours.

Et si votre revenu baisse ?

Il est possible de moduler à la baisse le taux du prélèvement à condition de démontrer que le revenu en cours diminue effectivement de plus de 10 % et de plus de 200 € par rapport au revenu annuel pris comme référence. Toute demande excessive de baisse du prélèvement peut donner lieu à une sanction fiscale de 10 % des sommes ainsi indûment différées, voire plus si le différé est supérieur à 30 %.

À QUI S'ADRESSER À PROPOS DE VOTRE TAUX D'IMPOSITION ?

L'employeur n'intervient pas dans le calcul du taux de prélèvement à la source. Il agit comme un simple collecteur pour le compte de l'Etat, comme en matière de cotisations de sécurité sociale. Les demandes de modification du taux de prélèvement à la source doivent être adressées aux services des impôts sur le site www.impots.gouv.fr accessible depuis son espace particulier, puis dans la rubrique "Gérer mon prélèvement".





ETAT CIVIL

*Nous souhaitons
la bienvenue à...*

GOUBERT Gabin, Francis, Pascal
le 3 janvier 2018

COTTAR Alix, Charlotte
le 4 mars 2018

GALGANI Manon, Marie
le 6 mars 2018



PESSEY Valentin
le 21 mars 2018

BENKRICH Tilila,
le 30 mars 2018

FERRAND CHAU Lily,
le 13 mai 2018

FÉRÉ Louka, Matthieu, Philippe,
le 13 juillet 2018

BAUDOUX Maël, Leho, Camille,
le 28 juillet 2018

CODRON BRUNET Sacha,
Alexandre,
le 29 juillet 2018



DONZEL-GONET Nathan
le 26 août 2018

JACQUEMAIN Léon
le 21 septembre 2018



RAMEAU Ange
le 15 décembre 2018

FÉNIX MORANO
Nathael et Liam
le 18 décembre 2018



*Tous nos vœux
de bonheur à...*

MENNECHET Jérémy, Pierre &
CANONICA Noëllie, Carla
le 20 janvier 2018

MAOULIDA Mlooi & **MARIAMA Ankili**
le 23 février 2018

MADIOT Anthony, Jean-Marie, Henri &
LE GAL Alexandra, Emma
le 6 mars 2018

BERTRAND Gaspard, Lucas,
Teiki-Marie & **SAINT-PAUL Laura**,
Marie, Pascale
le 16 mars 2018

CORNILLOT Arthur, Robert, Jean &
GÉRARD Marion
le 17 mars 2018

FISCHER Pascal, Jean &
DEHON Sabine, Annette, Ghislaine
le 19 mai 2018

BOURLET de la VALLEE Loïc, Armand,
Yves & **AGNELLET Cécile**, Bernadette
le 30 juin 2018

LÉPINE Sébastien & **LEMAIRE Pauline**,
Marie, Mafalda
le 1^{er} septembre 2018

SYLVESTRE-BARON William, Georges,
Edouard & **ROUSSEAU Frédérique**,
Christiane, Marie-Joséphine
le 8 décembre 2018

MONGELLAZ Emmanuel &
CLAVEL Martine, Nicole
le 24 décembre 2018

*Liste établie en fonction des autorisations de publication accordées.



ETAT CIVIL

Nous regretterons...

SALERO GIANDINA Robert, Victor,
le 6 janvier 2018

GALLAY Andréa, Isabelle
le 30 janvier 2018

THOVEX Joseph, Claude
le 6 février 2018

COUMERT Olivier, Marie, Jean
le 28 février 2018

MULATIER-GACHET Marie, Thérèse ;
veuve **GALLAY**, le 4 mars 2018

GIGUET Pierre
le 10 mars 2018

PERILLAT-MERCEROZ Dominique,
Maurice, le 22 mars 2018

COLLOMB-CLERC Hubert, Ernest
le 11 avril 2018

LANSARD Dominique, Andrée ;
épouse **CONTAT**, le 29 avril 2018

POLLET-THIOLLIER Jeannette, Marthe,
Marie ; veuve **THÉVENET**
le 1^{er} mai 2018

THIRIET Christian, Georges, Amédée
le 22 mai 2018

MARMOTTE Bruno, Xavier
le 26 mai 2018

JOSSERAND Germaine, Emélie ;
veuve **VITTOZ**,
le 29 mai 2018

COLLOMB-CLERC Fernand, Germain,
Désiré,
le 14 juin 2018

AGNELLET Georges, Xavier
le 7 juillet 2018

GUIDON Marthe, Louise ;
veuve **THOVEX** 19 juillet 2018

DUTOIT Alexis, Alain, Bernard
le 23 juillet 2018

PERRILLAT-AMÉDÉ André
le 23 octobre 2018

THÉVENET Ernest, Oscar
le 23 octobre 2018

THOVEX Brigitte, Pauline
le 3 novembre 2018

GAUTHIER Renée, Marie, Julienne ; veuve
THOURET, le 14 décembre 2018

DALEMANS Elise ; veuve **SABBAH**
le 18 décembre 2018

Monsieur Ernest Thevenet nous a quittés le 23 octobre 2018. Agé de 95 ans, il était le doyen des hommes de notre village. Né en 1923, il était l'un des derniers à être convoqué au Service de Travail Obligatoire (STO). Pour éviter ce devoir, il entre dans la résistance.

Après guerre, Ernest a été l'un des pionniers en matière de tourisme et s'est beaucoup investi pour notre station :

- Il tient le bar situé à l'arrivée du télétraîneau avant d'ouvrir le Majestic Bar, en 1946, à l'emplacement actuel de la garde d'arrivée du Crêt du Merle.
- Dans les années 50, il fonde l'un des premiers magasins de sports du village, le Slalom. Il en ouvrira par la suite deux autres : le Yéti et Ski Shop.
- Parallèlement, il crée le premier téléski école de la station aux Riffroids, le l'Etoile du Soleil (ou Télésoleil), avec Marius Pessey et François Hudry.
- Puis, en 1961, il monte un téléski au Joux avec Léon Hudry et Lucien Thevenet qu'il gèrera jusqu'à son rachat.
- Membre actif et second du corps des sapeurs pompiers pendant quelques 40 ans, il fut également un membre actif du comité des fêtes et de l'office du tourisme. Avec ses amis, Raymond Thevenet et Pierre Lagache, il était toujours prêt à faire la fête et à mettre l'ambiance !





dernière minute

dernière minute

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français. Dans ce cadre, Monsieur André Vittoz, Maire de La Clusaz a ouvert un cahier citoyen. Il est disponible aux heures d'ouverture de la Mairie jusqu'au 15 mars 2019. Il doit permettre aux habitants de La Clusaz de s'exprimer sur les thèmes suivants : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Vous trouverez plus d'informations
sur le débat citoyen sur le lien
<https://granddebat.fr>

Liste électorale : nouveauté

Depuis le 1^{er} janvier 2019, dans le cadre de la réforme du Répertoire Electoral Unique (REU), les listes électorales sont mises à jour en continu. Cependant, pour les inscriptions, un délai précédant chaque scrutin est imposé. Concrètement, pour les élections européennes qui se dérouleront le 26 mai 2019, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 dernier délai.

Le Beuleu électrique est de retour à La Clusaz pour les vacances de février !

Forte de ce succès obtenu pendant les vacances de Noël, et toujours en quête d'améliorer la qualité de l'air, la station remet en fonction une navette électrique pour assurer les trajets dans le centre du village.



Mairie de La Clusaz

BP6

74220 LA CLUSAZ

Tél. 04 50 32 65 20

Fax. 04 50 32 65 31

accueil-dgs@laclusaz.fr

www.laclusaz.org



La Clusaz
Haute Savoie - France